

Mouloud YOUSFI

Rapport de stage
Professionnel du 1 Avril au
27 Juin 2014



Carnet de projet de Dunkerque: un outil de diffusion auprès du public

Master 1 Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux, Université du Littoral Côte d'Opale

Membre de jury : Mylène RUZ, professeur d'université, Université du Littoral Côte d'Opale

Tutrice Universitaire : Sabine DUHAMEL, maître de conférences, Université du Littoral Côte d'Opale

Tuteur Universitaire : François COUTEL, maître de conférences associé, Université du Littoral Côte d'Opale

Tuteur Professionnel : Vincent BASSEZ, Directeur délégué, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier temps mon tuteur professionnel, Monsieur Vincent BASSEZ, chargé d'études et directeur délégué de l'arrondissement de DUNKERQUE au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord, pour l'aide qu'il m'a apportée dans les analyses que j'ai réalisées mais aussi dans l'écriture et l'organisation de mon rapport.

Je remercie également Monsieur Benoît PONCELET, directeur du CAUE du Nord, pour m'avoir accueilli au sein de sa structure.

A toute l'équipe du CAUE du Nord, qui m'a très bien reçu mais aussi pour la bonne ambiance qui régnait dans les bureaux ainsi que l'aide que l'on m'a apportée pour que je puisse au mieux intégrer cette structure.

Je remercie aussi Madame Sabine DUHAMEL, Maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale, tutrice universitaire, pour ses orientations, sa patience avec moi et son passage au CAUE du Nord.

Enfin, mes remerciements vont également à Monsieur François COUTEL, architecte-urbaniste, membre de Conseil National des Villes, tuteur universitaire, pour son aide à trouver ce stage, pour être passé au CAUE du Nord plusieurs fois afin de m'aider, pour mener à bien ma mission mais aussi lors de la rédaction de mon rapport.

Glossaire

CAUE du Nord : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord,

TERCO : Territoire de Coopération, un projet européen transfrontalier.

S-PASS Territoires : Plateforme web et un espace de travail collaboratif : crée par le CAUE du Nord faisant usage de médiathèque et cartothèque, un nouveau outil d'interprétation et d'échange sur l'Architecture, l'urbanisme et le paysage pour but d'observer et de comprendre les transformations des territoires.

SIG : Système d'Information Géographique.

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

AGUR : Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque.

Lignes de force : Grands éléments structurant le territoire en terme d'occupation du sol et d'organisation du paysage (le relief et l'eau).

Marqueur : Indicateur architectural, environnemental ou urbain qui dégage un potentiel de valorisation du territoire.

Sommaire

<u>INTRODUCTION</u>	<u>1</u>	ORGANISATION DU CARNET DE PROJET :	29
<u>PREMIERE PARTIE : UNE STRUCTURE QUI TEND VERS UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE DU TERRITOIRE</u>	<u>2</u>	• LIGNES DE FORCE :	29
1. <u>L'ACTE FONDATEUR DES CAUE : LA LOI DE 1977 SUR L'ARCHITECTURE</u>	<u>2</u>	• CADRE DE REFLEXION : LES MOTS DU DEBAT	32
1.1 UN MAILLON D'ACTION DE TERRAIN POUR LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'AMENAGEMENT	2	• THEMES DE TRAVAIL :	33
1.2 CREE LES CONDITIONS D'UNE CULTURE COMMUNE SUR LES TERRITOIRES	3	<u>TROISIEME PARTIE : INTERPRETATION DE LA VILLE DE DUNKERQUE A PLUSIEURS ECHELLES</u>	<u>34</u>
1.3 UNE GOUVERNANCE ET UN FONCTIONNEMENT PLURIDISCIPLINAIRES	4	1. <u>PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE:</u>	<u>34</u>
1.3.1 QUATRE MISSIONS INSECABLES FIXEES PAR LA LOI	5	LES ENTITES PAYSAGERES DU SCOT FLANDRE-DUNKERQUE :	35
1.3.2 DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT EN PLUS DE LA « TAXE AFFECTEE AU CAUE »	6	2. <u>DEVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE URBAINE DE LA VILLE DE DUNKERQUE</u>	<u>38</u>
2. <u>LES OUTILS SPECIFIQUES DU CAUE DU NORD :</u>	<u>7</u>	2.1 NAISSANCE DE LA VILLE :	38
2.1 4 MOTS CLES POUR 4 PILIERS : TERRAIN-RESSOURCE –ECHANGE-DIFFUSION :	7	2.2 FORTIFICATIONS DE LA VILLE A TRAVERS LES SIECLES:	39
2.2 UN TRIPTYQUE FONDATEUR : COMPRENDRE-AGIR-TRANSMETTRE	9	2.3 LA VILLE APRES LE DEMANTELEMENT DES FORTIFICATIONS :	41
2.3 PARTAGER LES CLES DE LECTURE DU TERRITOIRE : LE PROJET EN 10 QUESTIONS	9	LA RECONSTRUCTION APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE	42
3. <u>DES OUTILS AU SERVICE D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE DES TERRITOIRES</u>	<u>13</u>	3. <u>CARNET DE VILLE DE DUNKERQUE :</u>	<u>45</u>
3.1 UNE PREMIERE ETAPE VERS LA COMMUNAUTE DE L'AUE : L'ESPACE AUE	14	3.1 LES TROIS PHASES DE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE DUNKERQUE :	45
3.2 « S-PASS TERRITOIRES », UN OUTIL PARTICIPATIF :	15	3.2 LES AMBIANCES URBAINES :	46
3.3 LE CARNET CONÇU POUR TRANSMETTRE AU GRAND NOMBRE :	17	47	
4. <u>LE PROJET TERCO, UN PROJET EUROPEEN AU-DELA LA DES FRONTIERES</u>	<u>21</u>	4. <u>NOUVEAU SCHEMA DIRECTEUR POUR L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE :</u>	<u>48</u>
4.1 OUTILS DE PROJET :	21	A. CREER UN NOUVEAU QUARTIER « GRAND LARGE » AU NORD DE LA VILLE :	50
4.2 LES ACTIONS DE PROJET :	21	B. REAMENAGER LE CENTRE-VILLE AVEC L'OPERATION DUNKERQUE « CŒUR D'AGGLOMERATION » :	53
<u>DEUXIEME PARTIE : OUTILS DE TRANSMISSION DU CAUE DU NORD</u>	<u>23</u>	<u>QUATRIEME PARTIE : LE CARNET DE PROJET « DUNKERQUE UNE VILLE CONQUISE SUR L'EAU »</u>	<u>56</u>
1. <u>PROBLEMATIQUE DE TRAVAIL :</u>	<u>23</u>	1. <u>PRESENTATION DE LA PARTIE :</u>	<u>56</u>
2. <u>OUTILS DE PRODUCTION DE CAUE DU NORD :</u>	<u>24</u>	1.1 ORGANISATION DES PLANCHES DU CARNET DE PROJET :	56
2.1 CARNET DE VILLE :	24	1.2 EXEMPLE DE QUELQUES PLANCHES DE CARNET :	57
ORGANISATION DE CARNET PAR LES DIFFERENTES PLANCHES :	24	1.2.1 LIGNE DE FORCE : LE GRAIN BATI : RESSORTIR LES GRANDES CENTRALITES.	57
2.2 CARNET D'INTERPRETATION (LIVRET D'EXPERIENCE) :	26	1.2.2 THEME DE TRAVAIL : MAILLAGE NATUREL : MISE EN VALEUR DES ENTITES PAYSAGERES.	58
2.2.1 ORGANISATION DU CARNET D'INTERPRETATION :	26	<u>CONCLUSION :</u>	<u>59</u>
2.2.2 LES CIBLES SPATIALES DU CARNET :	27		
2.3 CARNET DE PROJET :	29		

Introduction

Dans le cadre de master 1 Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux (MUTUDIL) à l'Université du Littoral Côte d'Opale, nous devons réaliser un stage pratique de treize semaines au sein d'une structure. Ce stage nous permet de nous familiariser avec le milieu professionnel, mais également de découvrir des méthodes propres à l'organisme d'accueil.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est la structure qui m'a accueilli. Cette structure aborde le paysage ainsi que le territoire d'une autre manière que les bureaux d'études traditionnels. Le CAUE a pour but de conseiller les clients pour leur apporter une réponse de qualité et répondant à leurs attentes. C'est une approche différente que met en place le CAUE grâce à une phase d'analyse qui permet ensuite d'interpréter le territoire d'étude, de manière à être en mesure de pouvoir donner les conseils les plus pertinents, soit aux particuliers, soit aux élus en charge de ces territoires.

La structure participe également à de nombreux projets européens qui permettent une transmission de savoir, ainsi que des méthodes d'analyse et de travail sur le territoire transfrontalier.

Dans un premier temps, une présentation générale du CAUE du Nord, permettra de comprendre son fonctionnement, sa démarche de travail et la manière dont elle la conduit dans ses productions.

Ensuite, un travail de compréhension de territoire d'étude, avec un aperçu historique sur les différentes phases de développement de la ville de Dunkerque pour pouvoir continuer le travail du CAUE du Nord sur le carnet de ville de Dunkerque. Enfin, la dernière partie est consacrée au Carnet de projet de Dunkerque qui met en avant les éléments majeurs de la ville et les projets urbains pour pouvoir les vérifier avec les acteurs locaux.

Première partie : Une structure qui tend vers une intelligence collective du territoire

Cette partie est commune aux cinq étudiants stagiaires session 2014 avec lesquels j'ai pu participer à des visites de terrain, à une formation sur la plateforme S-PASS territoire, à des échanges et des discussions sur ma problématique et sur les leurs.

1. L'Acte fondateur des CAUE : la loi de 1977 sur l'architecture

1.1 Un maillon d'action de terrain pour la politique publique de l'Aménagement

« Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixés à l'article 7 ci-dessous »

¹Le 3 janvier 1977, la loi n°77-2 sur l'architecture instituait un nouvel organisme à l'échelle de chaque département destiné à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère auprès des différents acteurs du territoire. Selon la Fédération Nationale des CAUE, 92 départements sur 101 disposent aujourd'hui d'un CAUE (Fédération Nationale des CAUE, 2007), un extrait de cette loi est dans l'annexe 1.

Réunis en congrès, les CAUE se définissent selon la Charte de Béziers du 14 Juin 1990 de la manière suivante:

- ✓ « Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les

équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de décentralisation ».

- ✓ « Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement ».

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que (Charte de Béziers, 1990) :

- ✓ « L'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers ».
- ✓ « La recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches ».
- ✓ « La pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes ».
- ✓ « La volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires ».

¹ Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture - Version consolidée au 24 mars 2012, extrait de l'article 6 in <http://www.legifrance.gouv.fr>

Ainsi, acteurs du développement, ils mènent leurs actions, qu'elle qu'en soit la nature, dans la cohérence politique de développement culturel, social et économique.

1.2 Créé les conditions d'une culture commune sur les territoires

Le CAUE du Nord, comme tous les CAUE, est une association loi 1901, au statut de droit privé. Il est créé à l'initiative du Conseil Général du Nord le 1^{er} Juillet 1979, conformément à la loi sur l'architecture du 9 Janvier 1977.

Il est aujourd'hui l'un des 92 CAUE de France, réunis depuis le 9 mai 1980 par la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE). Le président du CAUE du Nord, Jean-Marie RUANT est aussi le président de la Fédération, depuis le 17 novembre 2011. La Fédération a pour objectif notamment à renforcer la collaboration, la valorisation des expériences départementales et de mutualisation par les CAUE.



Figure 1 : Façade principale du bâtiment de CAUE du nord
Source : <http://fr.wikipedia.org/>

Le CAUE du Nord est un membre actif du réseau national des CAUE et de la Fédération Nationale des CAUE, il a participé et continue à compléter et mettre à jour le « Thesaurus AUE » (5^{ème} version depuis 1999) et l'Observatoire des CAUE, base de données en ligne qui communique sur des projets architecturaux, urbains et paysagers novateurs et de qualité (<http://www.caue-observatoire.fr>), depuis 2004.

1.3 Une gouvernance et un fonctionnement pluridisciplinaires

- **La gouvernance des CAUE :**

Le CAUE du Nord est géré par un conseil d'administration composé de 22 membres, regroupés en 4 collèges (en dehors du représentant du personnel, élu par le personnel) :

- Représentant des collectivités locales :
6 représentants des Collectivités Locales, nommé par le Conseil Général ;
- Membres élus par l'Assemblée Générale des adhérents :
6 représentants de l'Assemblée Générale, élus par l'Assemblée Générale ;
- Représentants de l'Etat :
3 représentants de l'Etat, nommé en raison de leur fonction ;

- Représentants des professions concernées :
4 représentants des professions concernées, nommés par les instances professionnelles ;
2 personnes qualifiées, nommées par le préfet ;
1 représentant du personnel, élu par le personnel de l'Association.
- **L'organisation nouvelle du CAUE du Nord : articuler les territoires de SCOT**

Le CAUE du Nord rassemble des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs ainsi que des écologues. Ainsi cette équipe comprend 29 membres aux compétences diverses. Cette équipe pluridisciplinaire apporte ses compétences ainsi que les conseils aux collectivités territoriales, aux communes et aux particuliers.

Le CAUE du Nord se compose d'un directeur, d'une directrice adjointe, d'une assistante à la direction, de onze chargés d'études regroupant différents domaines (architecte, paysagiste, anthropologue et ingénieur écologue),

En 2013, le Conseil d'Administration du CAUE du Nord a validé la création d'un Comité de direction rassemblant 4 Directeurs délégués :

- une délégation de direction au sein de l'organe de décision CODIR,
- une délégation sur l'animation des territoires de projets,
- une délégation de management du personnel du CAUE,
- une délégation au développement des 4 Piliers du CAUE

La mise en place des délégations territoriales vise à mieux articuler les dynamiques territoriales de projets : des coopérations transfrontalières ou interdépartementales, à l'accompagnement des grandes intercommunalités. Les territoires de délégation articulent au moins 2 SCOT.

La mise en place de la « Consultance », à travers 57 professionnels labélisés et formés par le CAUE du Nord, s'appuie sur les 4 animateurs de territoires.

Le travail à travers 4 piliers caractérise le CAUE du Nord ces dernières années

- Saison culturelle : piloté par Béatrice AUXENT.
- Territoires créatifs : piloté par Christophe GRANDJACQUES.
- Les Carnets : piloté par Christophe ROUVRES.
- S-PASS Territoires : piloté par Vincent BASSEZ.

1.3.1 Quatre missions insécables fixées par la loi

Les missions portées par le CAUE sont au nombre de quatre principales. Elles ne peuvent être séparées et chaque salarié d'un CAUE doit être en mesure dans son métier de :

➤ Conseiller :

Les particuliers ainsi que les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement :

- ✓ sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- ✓ sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

➤ Former :

- ✓ les élus à la connaissance des territoires et leur évolution ;
- ✓ les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques ;
- ✓ les professionnels et les acteurs du cadre de vie par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.



➤ Informer :

- ✓ pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine ;
- ✓ sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent au respect de l'environnement ;
- ✓ sur des projets, à la demande des élus, d'un groupement de communes ou d'associations ;
- ✓ Sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.

➤ Sensibiliser :

Les CAUE efforcent de développer l'esprit de participation des citoyens : ateliers, diagnostics, bâtis ou paysagers, constituent les outils et méthodes proposés par le CAUE pour transmettre aux habitants, élus, techniciens... C'est une nouvelle façon de questionner leur environnement et, selon les enjeux présents, pour agir le moment venu dans une approche de développement durable.

De nombreux temps forts (événements, expositions, conférences...) et formations sont organisés dans le département pour interpeller les publics, ouvrir de nouvelles voies et enrichir la réflexion collective, et cela, grâce à l'aménagement des locaux qui comportent une grande salle de conférence, des espaces d'exposition avec des outils de haute technologie et un centre de documentation spécialisé.

1.3.2 Diversifier les sources de financement en plus de la « Taxe affectée au CAUE »

Les CAUE sont des associations loi 1901 à but non lucratif. Ils ne peuvent pas non plus faire concurrence ou se substituer à des bureaux d'études.

Leur financement provient de différentes sources :

- de la Taxe d'Aménagement (TA) levée par le Conseil Général, en vigueur depuis le 1^{er} Mars 2012. La TA finance majoritairement les politiques départementales de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS).² . Le taux de répartition ENS/CAUE est fixé par le conseil général. La Taxe est dite « affectée » : elle doit être intégralement versée aux 2 organismes au centime d'euro près ;
- Une convention financière spécifique avec le Conseil général du Nord permet de compenser les éventuelles baisses de rendement de la taxe par une subvention complémentaire (encore jamais nécessaire) ;

² Auparavant les CAUE fonctionnaient avec une taxe additionnelle à la Taxe Locale d'Équipement (TLE), dite Taxe Départementale CAUE (TDCAUE) levée elle aussi par le Conseil Général.

- Des cotisations reversées par leurs adhérents, suite à la signature d'une convention qui définit les termes ainsi que les objectifs du partenariat engagé ;
- Des subventions allouées par diverses collectivités territoriales mais aussi par l'Europe, notamment dans le cadre de projets européens. Ces derniers fondent une coopération transeuropéenne pour développer des solutions aux problématiques urbaines, environnementales et économiques ;
- Des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenariats publics ou privés.

Les recettes du CAUE du Nord

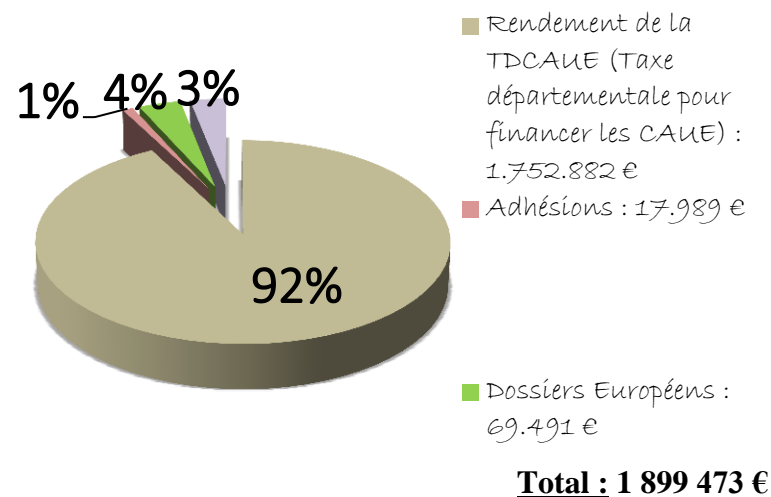


Figure 2 : Recettes du CAUE du Nord en 2012
Source : Rapport d'activité 2012

2. Les outils spécifiques du CAUE du Nord :

Au travers de toutes les actions qu'il met en œuvre, l'ambition du CAUE du Nord est de :

- ✓ placer l'utilisateur qu'il soit décideur, technicien ou habitant, au cœur de la démarche du CAUE par des séances de formations et de sensibilisation ;
- ✓ permettre à tous l'accès à une approche pluridisciplinaire dite indépendante sur la recherche de l'innovation qui est enrichie par de nombreux partenariats ;
- ✓ offrir à chacun la possibilité de participer activement à l'aménagement du territoire et de s'approprier les observations ainsi que les découvertes de son environnement (le CAUE du Nord contribue à donner les moyens ainsi que la parole aux associations et aux usagers qui se sont engagés dans une action démocratique de leur cadre de vie (règlement interne du CAUE du Nord – 1983).

Le CAUE du Nord agit selon des méthodes qui lui sont propres.

2.1 4 mots clés pour 4 piliers : Terrain-Ressource –Echange-Diffusion :

Depuis plus de dix ans le CAUE du Nord tente d'articuler les 4 missions de la loi autour de notions simples à partager : terrain, ressource échange, diffusion. Le Terrain pour marquer l'ancrage du CAUE à son territoire et aux questions d'aménagement qui en émane. La Ressource utile pour préparer le terrain ou produite à l'issue du travail sur le terrain qui servira de porter à connaissance

permanent. L'Echange indispensable pour mener à bien une mission de conseil dont la question de départ est très souvent très partielle et symptomatique. La Diffusion des éléments de connaissance ou de l'esprit participatif au plus grand nombre.

Depuis près de 2 ans, le CAUE propose de renforcer son action autour de 4 piliers. Le rapport d'activité 2012 du CAUE du Nord décrit ainsi les 4 piliers :

Territoires créatifs : Espace au service de ceux qui font le territoire

Par son contact permanent avec le terrain et ses nombreuses relations partenariales, le CAUE du Nord éclaire, forme, accompagne et aide dans leurs décisions et leurs projets les collectivités, particuliers, maîtres d'ouvrage, professionnels et associations... Il encourage les territoires créatifs.

S-PASS Territoires : Espace d'observation et d'interprétation du territoire.

Le CAUE participe à la construction d'une ressource sur les transformations du territoire. Le CAUE du Nord assemble, à travers - Territoires, support permanent d'échange et d'observation à travers trois types d'outils: géographiques, documentaires et d'échanges.

Saison culturelle : Espace d'échange

Mettre en relation et en situation de partage les architectes, urbanistes, paysagistes..., telle est la démarche du CAUE du Nord pour faire naître des regards croisés sur les territoires. Par l'assemblage d'observations, il offre le moyen de partager une

connaissance, de restituer l'action, de transmettre une culture et de promouvoir l'innovation.

Carnets : Espace de diffusion de la connaissance

Le CAUE du Nord sensibilise une grande diversité de publics aux problématiques architecturales, environnementales, urbaines et paysagères. Les Carnets de territoire, entre autres formats, rendent accessibles toutes les ressources cartographiques et documentaires existant sur un territoire ou une thématique pour faire comprendre son passé et agir sur son devenir.

Les piliers SAISON CULTURELLE et TERRITOIRES CREATIFS renvoient davantage à des temps de rencontre et de partage, sur le

terrain, dans des formations, des actions collectives. Ils génèrent la valeur ajoutée du « faire ensemble ».

Les piliers CARNETS et S-PASS-TERRITOIRES réunissent les supports d'assemblage et de partage de l'intelligence collective sans lesquels toute action resterait limitée et confidentielle. Il est aujourd'hui impossible d'imaginer mobiliser les moyens d'un CAUE sur une portion réduite du territoire. Les CAUE ont une obligation de diffuser le plus largement les expérimentations vécues ou repérées sur les territoires.



Figure 3 : Principe d'articulation des missions proposées dans l'accompagnement des Contrats de territoire

Source : s-pass.org

2.2 Un triptyque fondateur : Comprendre-Agir-Transmettre

Le CAUE du Nord utilise souvent les 3 mots pour synthétiser son rôle de conseil : dans les missions et dans les supports produits.

- **Dans ses missions de conseil**

Le CAUE du Nord s'attache à observer les trajectoires de ne sociétés pour mesurer et accompagner leur évolution. Il s'agit pas d'aider à comprendre d'où l'on vient et où l'action pourrait conduire nos sociétés. Il est indispensable de transmettre, de partager les éléments d'observation, d'évaluation pour rendre autonome les acteurs du territoire.

- **Dans ses supports**

Les Carnets articulent tous une partie « **Comprendre** », assimilable au diagnostic, et une partie « **Agir** », réunissant les pistes d'actions possibles pour débloquent les situations de projet. Il s'agit de passer au diagnostic partagé qui nécessite l'échange et la validation des observations de chacun. Il s'agit ensuite de construire les conditions d'un projet partagé qui nécessite encore des débats. La partie « **Les mots du débat** » articule alors les parties « Comprendre » et « Agir ».


- **Dans les outils d'observation et de partage**

Le CAUE du Nord propose des clés de lecture pour former les collectivités, les techniciens et les usagers à l'observation du territoire, afin de donner à chacun un rôle participatif dans les projets d'aménagement innovant. Les éléments de méthode mis à disposition par le CAUE du Nord visent à se construire des clés d'observation partagées.

2.3 Partager les clés de lecture du territoire : Le projet en 10 questions

Voici ci-dessous dix questions qui permettent d'aborder un projet selon la méthodologie du CAUE du Nord et comprendre tous les outils mis en place présentée par le président du CAUE du Nord lors des deux jours de formation sur S-PASS Territoires avec des représentants des Cinq autres CAUE de différentes régions de France : le CAUE des Yvelines d'Ile de France, le CAUE de l'Oise de la Picardie, le CAUE du Loiret de Centre, le CAUE du Puy-de-Dôme d'Auvergne et le CAUE du Rhône de Rhône-Alpes :

1. Le parcours du projet en étapes : quelles sont les relations ?

- | | | |
|---|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1) Démarche 2) Diagnostic 3) Orientation 4) Réalisation 5) Evaluation |  | Mise en relation des
différentes étapes du projet |
|---|--|--|

2. Les niveaux de perception du projet, où doit-on se placer ?

- 1) Elément
- 2) Structure urbaine
- 3) Site
- 4) Territoire

Différentes perceptions sont possibles selon le degré de lecture que nous avons du paysage. Nous pouvons donc nous placer à différentes échelles afin de percevoir au mieux le paysage qui nous entoure.

Le travail technique autour de la cartographie participative et des outils SIG (Système d'Information Géographique) a conduit le CAUE à proposer des échelles de comparaison pour chacun des 4 niveaux de perception.

- ✓ 1/100 000, pour observer les grandes éléments du territoire (exemple : les unités paysagères) ;
- ✓ 1/25 000, pour Appréhender l'évolution d'un site (exemple : commune de Ferrière-la-Grande) ;

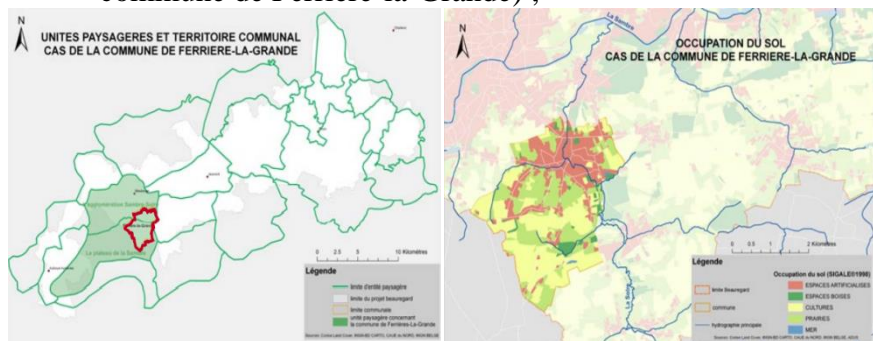


Figure 4 : Clés de lecture pour la commune Ferrière-la-Grande.

Source : s-pass.org

- ✓ 1/10 000, pour une étude à l'échelle de la structure urbaine (exemple : Evolution de Bâti dans la commune) ;
- ✓ 1/2000, pour une étude à l'échelle d'un élément (exemple : la place communal).

Ces quatre échelles permettent une analyse à des niveaux de perception différents, afin de mettre en valeur certains éléments du territoire.






Figure 5 : Clés de lecture pour la commune Ferrière-la-Grande

Source s-pass.org

Ces quatre échelles permettent une analyse à des niveaux de perception différents, afin de mettre en valeur certains éléments du territoire.

3. Le projet dans son environnement : à partir des quatre concepts

- 1) Eau 
- 2) Nature 
- 3) Mobilité 

4) Bâti



Identification par couche d'information, sur l'interaction de l'homme (bâti et mobilité) sur son environnement (nature, et eau).

4. Les acteurs du projet en relation

- 1) Décideur
- 2) Technicien
- 3) Bureau d'étude
- 4) Usager

5. Les supports du cadrage du projet

- 1) Cadre légal
- 2) Politique incitative

6. Le projet dans le récit des mémoires

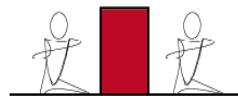
- 1) Mémoire du vécu personnel



- 2) Mémoire social de l'événement



- 3) Mémoire du patrimoine collectif



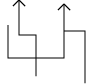



- 4) Mémoire du socle



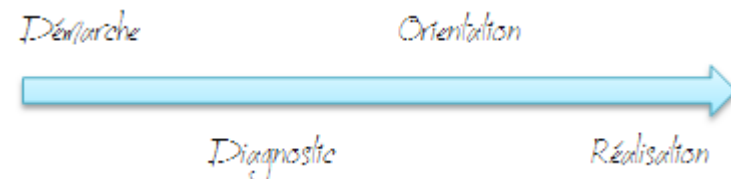
7. Les valeurs du projet en partage



- 1) Valeur de représentation 
- 2) Valeur économique 
- 3) Valeur technique 
- 4) Valeur d'usage (lien avec l'interlocuteur) 

8. Les temps du projet en friction

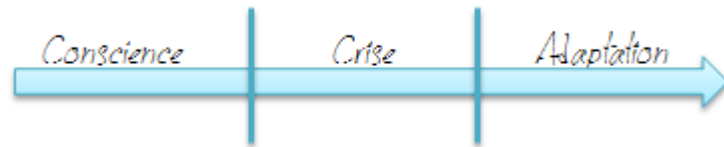
- 1) Temps projet : de l'étude préalable à l'évaluation.



- 2) Temps politique



- 3) Temps habitants
- 4) Conjoncture économique



9. Le processus de participation

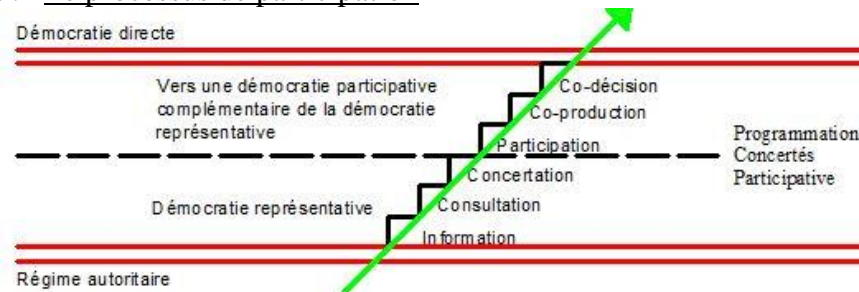


Figure 6 : Différents niveaux d'implication du citoyen en démocratie³ (échelle d'Arnstein)

10. La gestion de la communication

La gestion de la communication se fait grâce à l'espace d'échanges, qui est une plateforme de mise en relation des différentes informations.

³ Les démarches participatives en urbanisme : de l'injonction réglementaire au désir d'entreprendre.

3. Des outils au service d'une intelligence collective des territoires

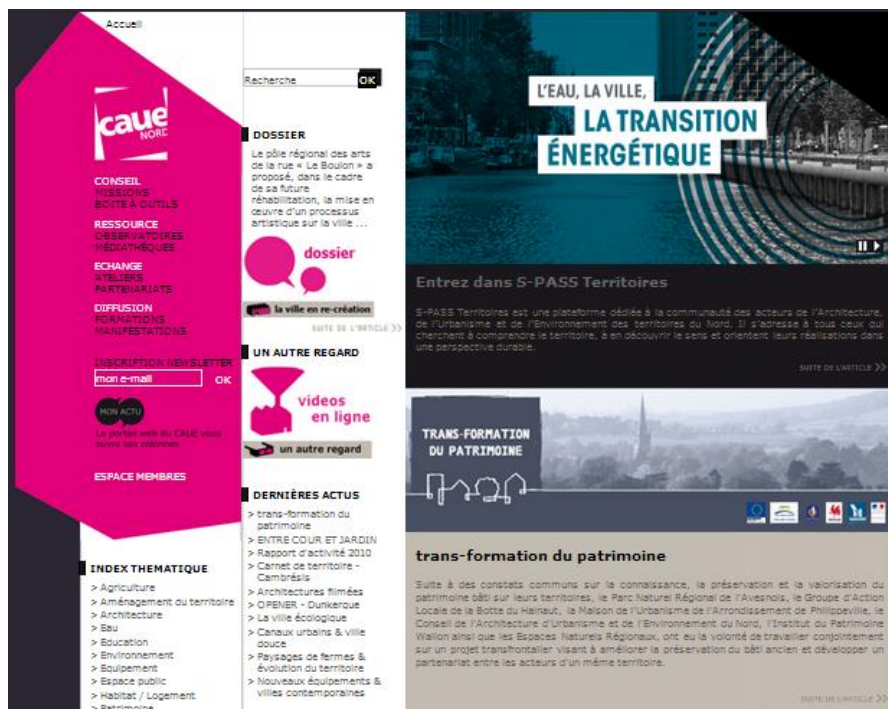


Figure 7 : Page de présentation de site officiel du CAUE du Nord
Source : caue-nord.com

Le CAUE du Nord développe une stratégie de diffusion propre à sa structure. L'ensemble des travaux émanant du CAUE ou partagés par ses partenaires alimente les différents espaces de son site internet : le conseil (missions, boîte à outils), la ressource

(observatoires, médiathèques), l'échange (ateliers, partenariats) et la diffusion (formations, manifestations).

Par sa vocation à répondre aux différents usagers, le CAUE a développé des connaissances en architecture, urbanisme et environnement. Pour répondre aux besoins de chacun, des outils opérationnels ont donc été mis en œuvre afin d'aider à la lecture du territoire. Il tend alors à capitaliser en construisant une ressource internet qui facilite la compréhension des transformations du territoire du Nord, et favorise l'échange pour aller vers une intelligence collective des territoires.

Le CAUE mis en place « l'espaCe AUE », qui est un portail internet collaboratif dédié à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement des territoires du Nord, dès 2007. Celui-ci s'adressait à tous ceux qui cherchent à comprendre le territoire, à en découvrir le sens, et orientent leurs réalisations dans une perspective durable, élus, citoyens, techniciens.

Au fil du temps, le CAUE, s'est appliqué à développer et améliorer les grandes lignes autour desquelles il oriente ses perspectives de travail : l'information, la sensibilisation et le conseil, dans l'objectif de « développer l'esprit participatif » tel que décrit dans la loi de 1977.

Aujourd'hui l'association met à disposition des adhérents et des partenaires du CAUE un ensemble d'outils pour construire un véritable métier à tisser qui tend vers une intelligence collective des territoires du Nord.

3.1 Une première étape vers la communauté de l'AUE : l'espaCe AUE

Les différentes ressources présentes et diffusées via son site internet s'articulent autour de cinq outils clés, qui sont regroupés dans un outil appelé « l'espaCe AUE ». L'espaCe AUE est composé d'un journal, d'un observatoire des réalisations, d'un observatoire des territoires du Nord (plateforme cartographique), d'un portail collaboratif et d'une médiathèque des territoires du Nord.

- **Le journal de l'AUE**

La page d'accueil est dédiée à l'actualité du CAUE et de ses partenaires. Ce journal en ligne relaie les projets et les réflexions en cours, les formations et les manifestations du moment, les réalisations remarquables...



- **L'Observatoire des réalisations**

L'observatoire des réalisations est un outil de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère du département du Nord qui fait suite au « classeur départemental des opérations démonstratives »⁴. Il est ouvert aux partenaires qui souhaitent porter à la connaissance du public, des opérations participant à la qualité du cadre de vie.



- **L'Observatoire des Territoires**

L'observatoire des territoires offre une plateforme cartographique d'observation et d'échange sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le Paysage (AUEP) pour construire une intelligence collective des territoires du Nord.



⁴ Ce document, adressé à chaque commune du département du Nord au début des années 80 était une œuvre collective du CAUE, du service départemental de l'architecture, du service de l'Aménagement de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) et du CETE (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) du Nord-Pas-de-Calais de l'époque.

- **Le portail collaboratif des territoires du Nord**

Le portail collaboratif des territoires du Nord permet aux partenaires de l'Architecture, l'Urbanisme, l'Environnement et le Paysage (AUEP) de collaborer au sein d'ateliers thématiques ou géographiques et de partager leurs expériences et compétences en matière d'aménagement.



- **La médiathèque des territoires du Nord**

Fruit d'un large partenariat, cette base de données est un outil de mutualisation documentaire pour les acteurs de l'AUEP. Elle offre une large ressource multimédia : films, livres, photographies anciennes et contemporaines, études, outils pédagogiques, thèses, mémoires...



3.2 « S-PASS Territoires », un outil participatif :

L'article 7 de la loi sur l'architecture établit que « Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. »⁵

Afin de pouvoir répondre aux 4 missions qui lui sont confiées, le CAUE du Nord a mis en place une plate-forme numérique collaborative sur le web (S-PASS Territoires). Cet outil est un accès simple et interactif ouvert aux différents acteurs en relation avec un CAUE. Un espace d'échange, de travail, de communication qui permet de mettre en interaction des projets à l'échelle locale, ou nationale. S-PASS Territoires crée du lien entre les acteurs du territoire, professionnels, élus, habitants. L'objectif étant de contribuer à développer de nouvelles relations avec le public participant à l'amélioration du cadre de vie et à la vie d'un territoire.

⁵ Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture - Version consolidée au 24 mars 2012, extrait de l'article 7 in <http://www.legifrance.gouv.fr>

• **Les différentes rubriques de la plateforme « S-PASS Territoires »**

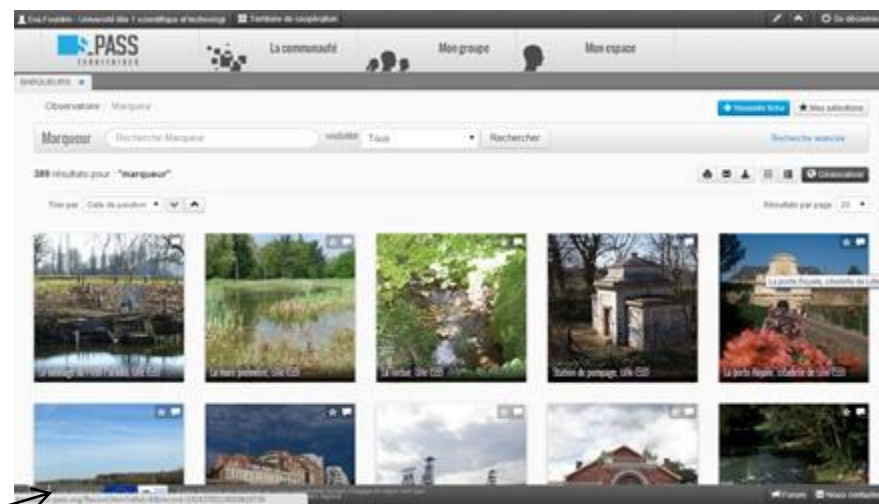
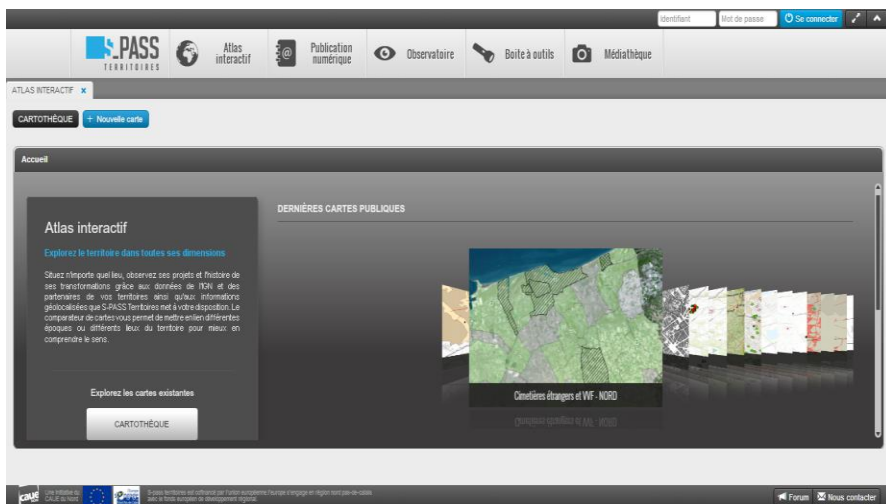


Figure 8 : Rubrique « boîte à outils » dans la plateforme S-PASS Territoires

Figure 9: Plateforme collaborative S-PASS territoires

Source : s-pass.org

- Un atlas Interactif : Outil de SIG c'est un regroupement de cartes géo référencées aux diverses informations géographiques de données de l'IGN, de cartes de différentes époques.
Possibilité de création de cartes avec différentes couches de données, fonds de carte et des outils de dessin mis à disposition.

- Une médiathèque des territoires : Documentation dédiée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage des territoires du nord : Rapports d'études, carnets de territoire et de ville, photographies, dernières actualités des CAUE , vidéos, photographies...etc.
- Un observatoire : Réunion de projets d'aménagement, de marqueurs (fiches qui décrivent des éléments marqueurs d'un territoire) et de réalisations d'aménagement.

- Une boîte à outils : Assemblage des différents outils utilisé par le CAUE de conseil, l'animation, la découverte et des mots du territoire.

Les CAUE cherchent en effet à transmettre des savoirs et des conseils. C'est dans ce sens qu'ils ont travaillé sur la création d'une culture commune concernant l'environnement en passant par la création d'un réseau et d'une mise à disposition de l'information. Il s'agit d'une décision portant sur la mise en place d'une plateforme collective autour des quatre domaines du CAUE du Nord (Architecture, Environnement, Urbanisme et Paysage).

avant tout culturelle, elle promeut l'intérêt de construire un point de vue respectueux des responsabilités de chacun. Le projet S-PASS est directement ancré dans la réalité de terrain, au contact des mutations de l'œuvre.

La plateforme facilite les questionnements, assure une entrée partagée au débat dans une époque qui porte des choix de société attachés à l'évolution des modes de vie et à la construction de nouvelles relations avec l'environnement local.

Nous utilisons dans le cadre de notre stage cette plate-forme dans le groupe TERCO (Territoire de Coopération : regroupant les personnes travaillant sur le projet transfrontalier des Flandres), afin de réaliser des cartes et des dossiers explicatifs. L'approche est

CAUE et leurs invités), publications de groupe (groupe de travail prédéfini) et à la fin des publications personnelles.

publications publiques (gérer par l'animateur du groupe), publications communautaires (espace dédié à l'ensemble de l'équipe

Un espace de travail permet la réalisation de dossier sur S-PASS Territoires. Cet espace à plusieurs niveaux de publication :

3.3 Le carnet conçu pour transmettre au grand nombre :

Afin de répondre aux divers objectifs de la plateforme « S-PASS Territoires », celle-ci s'articule autour de plusieurs productions du CAUE :

- **Le Carnet de territoire** : pour comprendre l'histoire, la géologie, le paysage et l'architecture de l'arrondissement.
- **Le Carnet de ville** : pour comprendre l'évolution de la structure urbaine de la ville à travers le temps
- **Le Carnet d'exploration locale** : qui comprend :
 - Carnet de collège : pour but d'arrivé à faire comprendre aux collégiens les éléments urbains et paysages à proximité l'établissement pour un périmètre de 500 mètre autour du collège.
 - Carnet Blue : un programme de coopération Franco-Allemande sur la thématique de l'eau dans la ville.

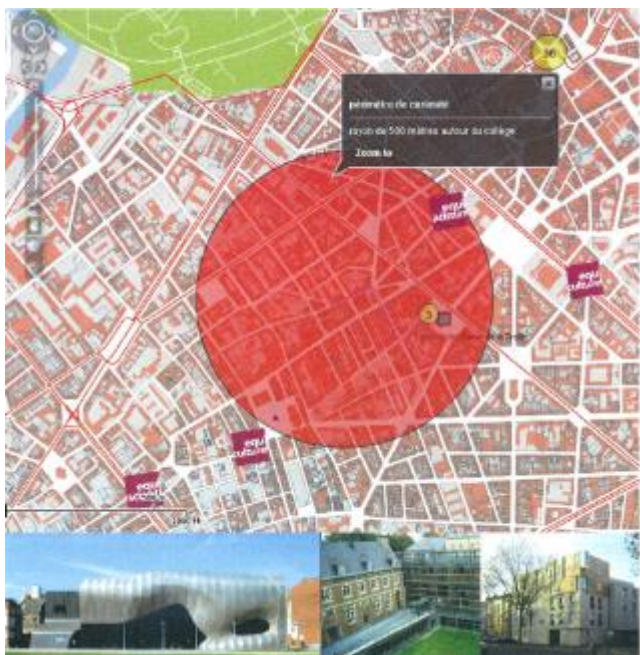


Figure 10 : Fiche du Carnet d'exploration locale
Source : CAUE du Nord

Le carnet de territoire, un outil qui a fait ses preuves

Le Conseil Général du Nord a fait appel au CAUE du Nord pour accompagner le département du Nord dans l'élaboration et la mise en place d'une politique de contractualisation avec les territoires du Nord. Le CAUE du Nord a conçu et proposé le **Carnet de territoire** : un outil efficace de partage et de diffusion de la connaissance et des enjeux d'action, à l'échelle d'un ou plusieurs SCOT. Les carnets de territoires abordent les problématiques architecturales, paysagères, environnementales et urbaines du territoire dans leurs dimensions spatiales.

L'objectif est d'aider chacun, habitant, usager, technicien, expert ou élu à participer à la construction de la connaissance collective des territoires.

Le carnet ambitionne de favoriser les interactions entre la connaissance du territoire et les actions qui y sont menées.

L'arborescence et la structuration de ce document se fait au travers de trois volets : le volet « comprendre », le volet « agir », et le volet « transmettre ».

La partie « comprendre » est abordée à différentes échelles de territoires. Elle rassemble des informations d'un territoire classé par thématique et par échelle afin de faciliter la lisibilité et la compréhension du support. Elle s'organise autour de trois parties : le socle du territoire, le récit des hommes et la mémoire du sol.

Le volet « agir » est abordé à des échelles de cohérence de projets. Il propose des séries d'actions, d'enjeux et de projets visant à améliorer la qualité du territoire et la rendre davantage cohérente. Cette partie soulève des questionnements concernant les impacts des projets afin de proposer une série d'actions susceptibles d'améliorer la qualité architecturale, urbaine et environnementale du territoire. C'est en partie un observatoire des projets réalisés et à venir sur le territoire concerné.

Le dernier volet « transmettre » est construit autour de l'idée de transmission de savoir, notamment au travers d'outils et de méthodes. Ce volet nous renseigne sur le fait que le carnet de territoire se doit de recenser le bilan des actions entreprises suite au volet « agir » afin d'évaluer le degré de connaissances transmises aux individus. Le CAUE du Nord se doit donc d'anticiper et de coordonner le recueil des informations et la mise en page du carnet de territoire.

Pour mettre en place ces carnets de territoires il existe un modèle de page type de carnet dite « Chemin de fer ». Le carnet de territoire respecte une trame déterminée dont l'objectif est de créer et

de renseigner les pages du carnet afin de permettre un cadrage cohérent pour une construction précise.

Le Carnet de territoire prend aussi une dimension multimédia en étant consultable directement en ligne, par tous les habitants du département du Nord. Le Carnet papier se double une plateforme interactive ou une encyclopédie du territoire. Au sein de la politique du CAUE se forme donc une approche interactive et pédagogique qui est essentielle et primordiale.

En juillet 2011, c'est la première édition du carnet de territoire du Cambrésis et qui sert de base aux Carnet de territoire à venir. La réalisation des autres Carnets de territoire s'est déroulée en accompagnant les autres territoires de projet, sur la base des périmètres de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

Le CAUE du Nord pilote seul l'élaboration de ces Carnets de territoire avec les partenaires compétents. Les carnets reflètent méthodologie de travail du CAUE du Nord.

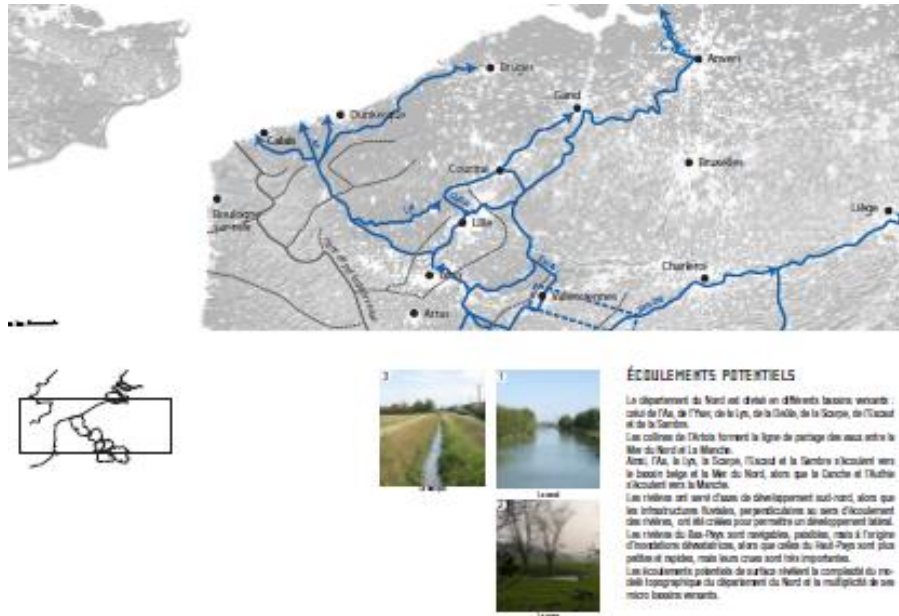


Figure 11 : Planche du Carnet du territoire des Flandre (la partie Comprendre le socle du territoire)
Source : s-pass.org



LE PORT DE DUNKERQUE

«Bien port français, le Port de Dunkerque est réputé comme port de grands vases destinés à ses nombreuses implantations industrielles. Il s'illustre également sur d'autres segments tels le roulier transmanche sur la Grande-Bretagne, les conteneurs, les fruits et le port français d'importation des minerais et de charbon ; 1er port français pour l'importation de fruits en conteneurs ; 1er port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne.

Extensions de terminal en 2012 pour viser de nouvelles perspectives de développement de matériaux en vase.

Accessibilité : Nouvelle traversée bihéliportuaire vers le sud-est de la région parisienne plus fréquente. Fret.

COMPRENDRE | LA MÉMOIRE DU SOL | P 112

Figure 12 : Planche du Carnet du territoire des Flandres (la partie Comprendre la mémoire du sol)
Source : s-pass.org

4. Le projet TERCO, un projet Européen au-delà des frontières

Le projet « Territoire de Coopération, dit TERCO » est un projet de coopération transfrontalière Interreg IV France – Wallonie – Vlaanderen qui « efface les frontières ». Ce type de programme peut être tripartite, entre 3 régions frontalières (FWV), ou bipartite, entre 2 régions frontalières (FW ou FV ou WV). Il vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les régions frontalières et à favoriser la croissance, l'emploi et la qualité de vie. La coopération territoriale facilite l'échange d'expériences pour les meilleures pratiques en terme de politique régionale delà des frontières.

Le projet TERCO est un projet court : 2 ans au lieu de 4, en attendant les nouveaux programmes Interreg V (de 5^{ème} génération). TERCO prolonge une collaboration déjà ancienne autour de l'aménagement et du paysage. Le précédent projet s'intitulait Paysage en Transformation (PET-LIV voir www.petliv.eu)

Les programmes Interreg sont financés par un fonds structurel européen, le Fonds Européen de Développement Economique et Régional (FEDER) de près de 8 milliards d'euros. Il vise « la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement. L'actuel programme se dénomme Interreg IV, il couvre la période 2007-2015 ». ⁶ Ses trois composantes sont :

- Interreg A, de coopération transfrontalière entre régions frontalières ;

- Interreg B, de coopération transnationale entre grands regroupements de régions européennes ;
- Interreg C, de coopération interrégionale pour l'échange d'informations et le partage d'expériences, (Urbact, Interact ou Orate).

4.1 Outils de projet :

Le projet intervient sur deux grandes échelles d'action : à l'échelle du grand territoire pour mieux agir et à l'échelle du projet urbain pour mieux respecter la spécificité locale.

1. Approche participative des habitants avec des ateliers artistiques.
2. Approche pédagogique : L'association des guides nature des Monts de Flandre qui organise des parcours d'interprétation sur les chemins de randonnées
3. Approche observatoire : Observatoire artistique ou de « Grand Observatoire » pour élaborer un programme d'action visant à bâtir la ville de demain tout en préservant la compagne support d'activité agricole et d'une biodiversité fragile.

4.2 Les actions de projet⁷ :

Elles sont au nombre de trois :

Action 01 : Aménagement du territoire : Constituer une culture commune.

L'objectif de l'action 1 est qu'après avoir une analyse commune des documents de planification (sous action 1) de chaque côté de la

⁶ Définition extraite du site Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Interreg>

⁷ Des éléments issus de la réunion de comité d'accompagnement « Coopération Territoriale » le 05/05/2014 au CAUE du Nord.

frontière, certaines thématiques soient approfondies à travers des actions plus concrètes :

- avec l'élaboration des Plans d'Actions Transfrontalières (PAT) et élaboration d'instruments pour intégrer le paysage en tant que concept structurant de l'aménagement,
- avec la mise en place d'un Plan d'Action de Biodiversité (PAB) sur cinq espèces clés avec la création des conditions dans lesquelles elles pourront survivre durablement,
- et d'un observatoire photographique sur l'évolution de nos paysages en partenariat avec l'université de Gand.

Action 02 : Maîtriser l'étalement urbain grâce à un urbanisme de qualité :

L'action 02 complète les outils d'aménagement et de planification du territoire par des actions concrètes d'expérimentation sur le terrain

- des indicateurs clés sur les évolutions : par l'organisation des visites et recueil des plans et des discussions avec les responsables de projet.
- Le réseau des « Villages patrimoine » : ⁸ le projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat transfrontalier avec la Province de Flandre Occidentale, 14 communes françaises ont été sélectionné en septembre 2009 puis 6 de plus en 2012. Les critères de sélection visent à développer une stratégie commune de valorisation des qualités patrimoniales et architecturales des villages remarquables dans une perspective de développement touristique et économique. Ce projet concerne les communes rurales de moins de 2500 habitants. 15 villages belges,

⁸ Rapport de stage : Urbanisation et espaces naturels dans les villages de Flandre intérieure, VIALA Romain, Juin 2012.

« Charmant dorp » (villages charmants) complète le réseau, depuis 2013.

- L'évaluation des espaces publics : la Province de Flandre Occidentale a commandé une étude sur l'impact de la valorisation publique du patrimoine par le professeur Thissen, de l'université d'Amsterdam. Un bureau d'étude franco-belge, plusoffice est chargé de comparer les aménagements sur 3 villages sur le côté Belge et 3 sur le versant Français.



Figure 13 : Planche de présentation d'église du village patrimoine Godewaersvelde.

Source : Mouloud YOUSFI.

Action 03 : la coordination du projet :

Regroupe toutes les actions visant à coordonner les partenaires par la création d'une plateforme transfrontalière comme celle mise à disposition par le CAUE, à dépasser la contrainte de la langue par la désignation de traducteurs pour coordonner les démarches administratives, et des voyages avec la presse.

Deuxième partie : Outils de transmission du CAUE du Nord

1. Problématique de travail :

Pour comprendre les outils de travail utilisés par le CAUE du nord et présenter le territoire d'une manière simplifiée pour les élus et les habitants il existe le carnet de ville :

Le CAUE du nord a pris l'initiative de l'élaboration d'un carnet de ville pour les villes fortifiées du département du Nord, au cours de projet européen « Septentrion, de la ville forte à la ville durable » qui constituait l'un des premiers atelier dans l'Axe Cultures urbaines du CAUE du Nord. L'atelier Refonder la ville et les bourgs anciens fait partie de ce même axe.

Le carnet de ville est un outil de compréhension de la ville d'aujourd'hui et de l'évolution de sa structure urbaine. Il a pour objet de dégager des enjeux de l'héritage historique pour arriver à une carte des potentialités de la ville qui affirme les lignes de force en termes de la structure viaire ou l'organisation des routes, hydrographie, en passant par les espaces verts et naturels, patrimoine bâti à chaque échelle (de territoire, de site et de structure urbaine).

La ville de Dunkerque n'a pas participé à ce projet européen, qui a concerné 22 villes de la région Nord-Ouest de l'Europe. Mais le CAUE du nord avait commencé un carnet de ville pour la ville de Dunkerque sans le mettre en version finale et sans arriver à la carte des potentialités qui est un élément essentiel pour passer au livret d'expériences.

Comment continuer le travail du CAUE dans le cadre du projet Septentrion et réussir à interpréter les projets d'aujourd'hui de Dunkerque par les différents thèmes pour construire un outil d'échange avec les acteurs locaux sur les perspectives de développement de la ville ?

Pour répondre à cette problématique et arriver à élaborer un Carnet de projet qui s'appuie sur les données produites dans le Carnet de ville, il faut que j'arrive à comprendre l'évolution de la structure urbaine de la ville du Dunkerque à partir de son histoire pour arriver à dégager les meilleures pistes que doivent suivre les projets d'aménagement de la ville de Dunkerque, notamment le projet du centre-ville intitulé « Cœur d'agglomération » et poursuivre les objectifs du projet Neptune.

2. Outils de production de CAUE du Nord :

2.1 Carnet de Ville :

Le carnet de ville permet d'échanger sur les problématiques urbaines à partir de l'entrée culturelle et de partager une culture commune sur les villes anciennement bastionnées. Il répond à l'ambition de ces villes, unies pour concevoir un modèle vivant, évolutif et transférable de Ville Durable, fondé sur une lecture partagée de leur histoire et de leur patrimoine¹⁰.

Organisation de carnet par les différentes planches¹¹ :

- **La ville dans son site :**
 - Logique de la 1^{er} inscription de la ville : La planche présente l'histoire de la ville depuis son origine jusqu'à la fin du XVII^{ème} et les relations que la ville entretient avec son site durant cette période. Elle met en confrontation les premiers établissements humains (à partir de la constitution des premières enceintes) et la fortification de la fin XVII^{ème} siècle.
 - Développement de la ville dans son site : La planche présente l'histoire de la ville depuis le XVIII^{ème} siècle jusqu'à l'époque contemporaine et son développement dans le site avec trois cartes d'illustration de chaque période.

¹⁰ et ¹¹ Rapport de stage de master Aménagement Urbanisme Développement du Territoire, IAUL Lille1 (Benoit LEFEBVRE) : trame de tous les carnets de ville du projet Septentrion 2003



Figure 14 : Trois cartes présentant l'évolution de la ville de Gravelines

Source : s-pass.org

- Ambiances urbaines : La planche présente des photos des éléments de paysages urbains (places urbaines, bâti ancien, canaux et les fortifications) et leur état aujourd'hui.
- **Représentations urbaines :**
 - **Epoque classique** : Il s'agit de la reproduction d'une élévation par le plan relief et les différents vues en perspective (profil, cavalière et axonométrie) de la ville au XVIII^{ème} siècle et du plan du XVII^{ème} qui a servi à réaliser la carte 01 d'inscription de la ville dans son site. Cela permet d'apprécier les modes de représentation de l'époque classique, à la fois informatifs et symboliques et dans le cas où il existe, le plan relief de la ville afin de valoriser un mode de représentation très spécifique de l'époque classique.
 - **Epoque contemporaine** : La planche présente la reproduction d'une représentation de la ville contemporaine dans son ensemble. Cette approche permet de questionner l'idée que chaque époque se fait de la ville et la signification qu'elle lui donne.

- **Evolution du paysage urbain** (la ville qui fait sens) :

La planche présente l'évolution d'un site fortifié (non limité à un moment) à partir de la confrontation de document iconographique (documentaire ou artistique) montrant le site à différentes époques mais selon le même point de vue.

Avec une description de quelques paysages urbains dans le temps : début XIX – fin XX^{ème} siècle avec leurs fonctions aujourd'hui.

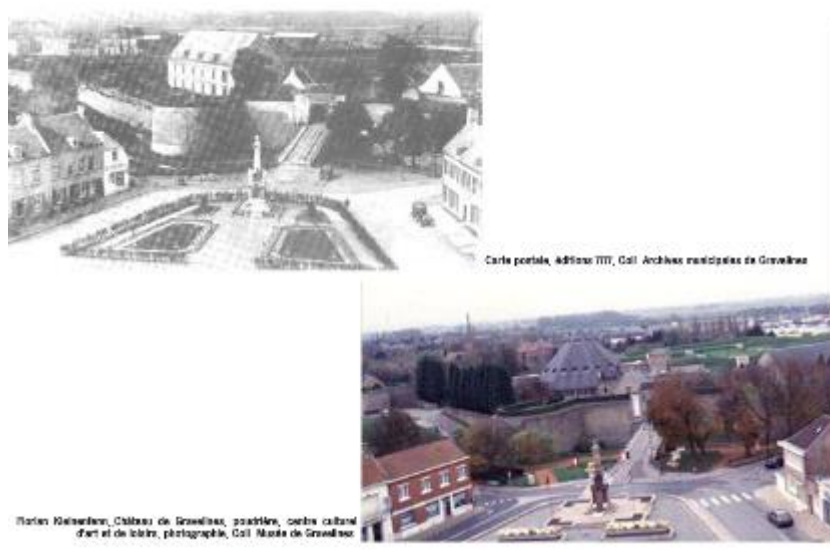


Figure 15 : le château de Gravelines entre le passé et le présent
Source : s-pass.org

- **Etapes de fortification :**

Il s'agit d'une planche scientifique, essentiellement informative, qui doit permettre la visualisation rapide des étapes successives de la fortification, les éléments disparus et éléments encore existants et faire poursuivre l'évolution des fortifications dans le temps, cette planche est réalisée dans la région Nord-Pas-de-Calais par le Service Archéologique de la DRAC.

- **Action de médiation patrimoniale :**

la planche rend compte de l'action principale de sensibilisation et la conservation menée par la ville en faveur du patrimoine fortifié. Elle est un bon indicateur de la perception communale des enjeux portés sur le patrimoine fortifié.

- **Potentialité de valorisation de la ville forte dans son site :**

La planche vient conclure le carnet de ville et assure l'articulation entre l'analyse historique préposée dans le carnet de ville et les projets urbains que mènent les villes en lien avec la valorisation du patrimoine fortifié.

La carte prend en compte des éléments spatiaux qui présentent des enjeux de territoire et des atouts à valoriser pour construire une ville vivable et durable. A travers trois échelles d'observation : la ville et son territoire, son site, sa structure urbaine.

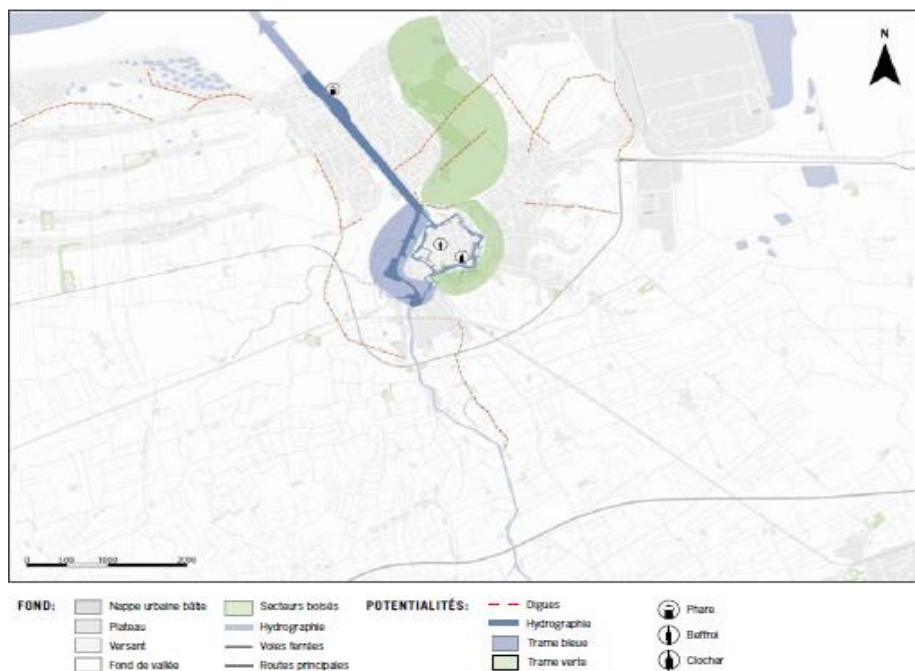


Figure 16 : Carte des potentialités de la ville de Gravelines

Source : s-pass.org

2.2 Carnet d'interprétation (livret d'expérience) :

C'est une manière d'exploiter les données de carnet de ville du projet Septentrion. Le livret d'expérience s'appuie sur les données cartographiques produites dans le Carnet de ville. Il exploite la connaissance et la recherche historique, dans la prise de points de repère du fonctionnement actuel de la ville.

Le Livret d'expérience contribue à¹² :

- Analyser l'évolution de la forme urbaine, au fil des projets d'agrandissements, au travers des éléments de diagnostic, de choix et impact,
- Souligner les grandes tendances de l'évolution de la forme urbaine, au travers de ses grandes composantes spatiales.
- Comprendre les besoins et les choix politiques, dans le projet de ville.

2.2.1 Organisation du carnet d'interprétation :¹³

- **Fondements de la ville forte :**

- Définition de territoire de fortification et de la manière dont la ville bastionnée s'est développée par des planches d'illustration.
- Cartes de situation de la ville et Plan d'Occupation de Sol (POS)
- Lecture de la carte actuelle : comparaison entre la ville historique et celle des années 80 en matière d'occupation de sol.

¹² Les objectifs du *Livret d'expérience de la ville de Bouchain*, Vincent BASSEZ, CAUE du Nord, 2006

¹⁵ Carnet de commune de Capinghem Territoire d'interface, s-pass.org :

¹⁵ Carnet de commune de Capinghem Territoire d'interface, s-pass.org :

- **Lecture partagée de la ville contemporaine** : A partir de la carte des potentialités du carnet de ville (superposition des quatre périodes de développement du site), cette carte est un support d'analyse des projets d'aménagement projetés ou à mettre en chantier, elle souligne les potentialités du site de l'ancienne ville fortifiée au regard de **4 cibles spatiales avec quatre niveaux de perception (qui font l'objet du livret d'expérience)** chaque cible spatiale est présentée sur quatre niveaux de perception avec une technique d'isolation puis d'observation qui sont : la ville dans son territoire, la ville dans son site, la ville et sa structure urbaine et la ville et les éléments qui la caractérisent.

Je prends l'exemple de Carnet d'interprétation de la ville de Gravelines comme illustration dans chaque cible spatiale par ce que la ville de Gravelines présente presque les mêmes caractéristiques que la ville de Dunkerque de fait son appartenance au même territoire « Flandre maritime » et la présence de l'activité industrialo-portuaire dans la ville.

2.2.2 Les cibles spatiales du Carnet :

Occupation spatiale (Polarité) : par l'observation de la vocation des pôles de développement, des modes d'urbanisation, des clés de la structure urbaine (les entités urbaines) et en dernier l'organisation du bâti.

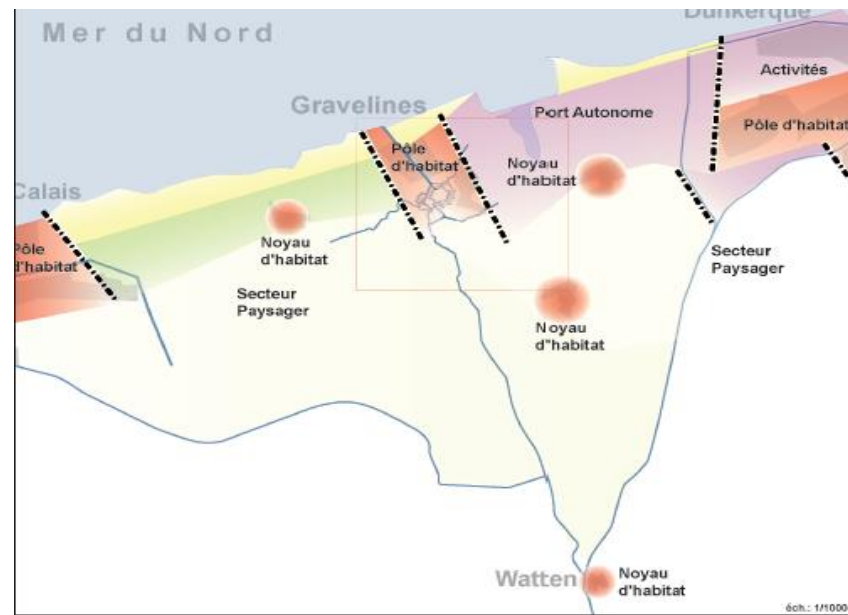


Figure 17 : Occupation spatiale à l'échelle du territoire dans le carnet d'interprétation de Gravelines.

Source : s-pass.org

Empreinte urbaine (le bâti et l'eau) : par l'observation de la position des pôles par rapport au réseau hydraulique, types d'implantation, les éléments majeurs dans la ville et en s'interrogeant la manière dont bâti s'implante dans la parcelle.

Réseaux de mobilités (l'infrastructure) : par l'observation de réseau et types de relations entre les mobilités et les activités, lien entre l'urbanisation et infrastructure et comment le bâti participe aux mobilités.

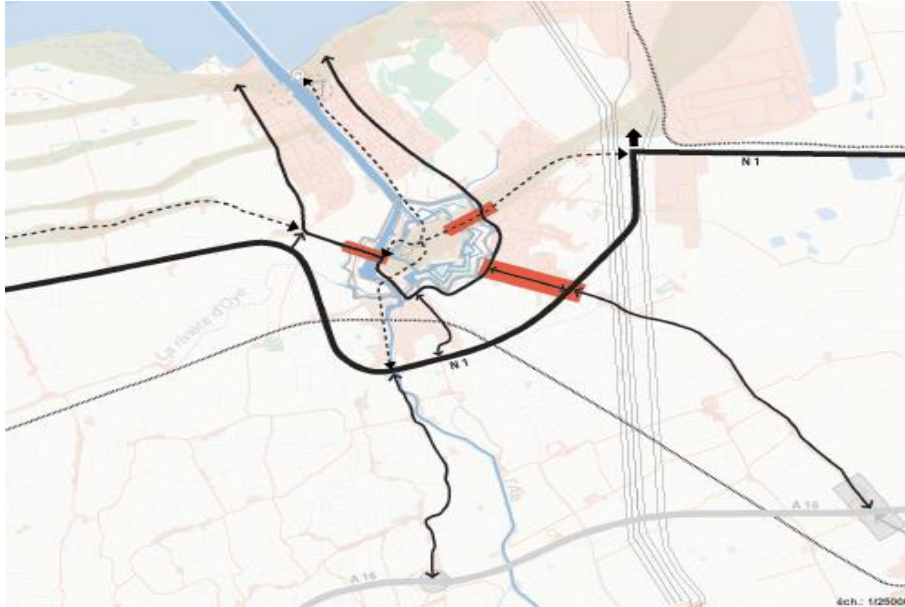


Figure 18 : Mobilités à l'échelle du site. Carnet d'interprétation de Gravelines.

Source : s-pass.org

Nature des paysages (Espace) : par l'observation des grands paysages en relation avec les villes « territoire », les types de paysages en ville, paysages urbains et la relation à l'espace public.

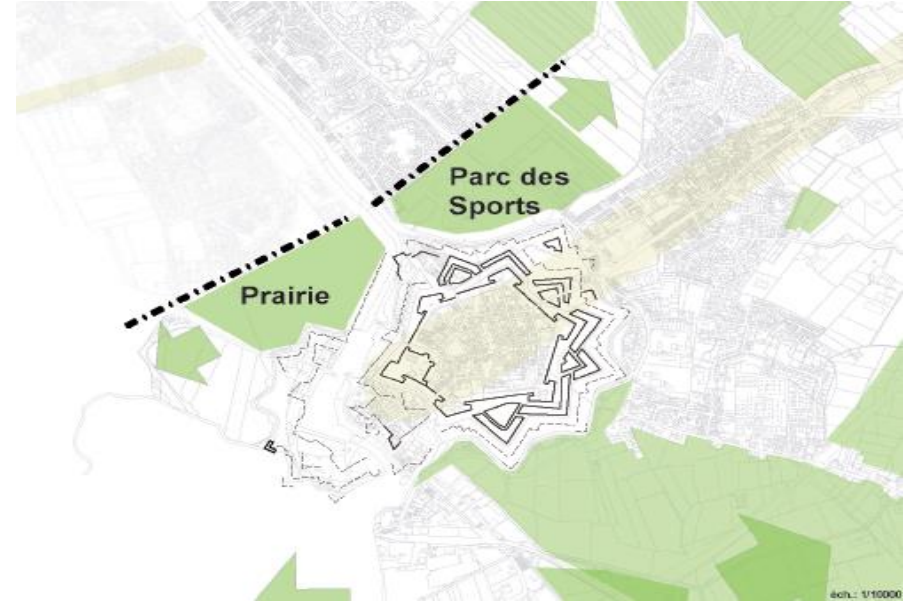


Figure 19 : Nature des paysages à l'échelle de la structure urbaine.

Source : s-pass.org

Pour pouvoir entamer le travail sur le carnet de projet de Dunkerque j'ai fait quelques esquisses qui se trouvent à l'annexe 2 de manière à prendre connaissance des éléments urbains et paysagers qui existe dans ce territoire et leurs articulation sur plusieurs échelles et surtout en différentes cibles spatiales tel que :

- l'accessibilité et le réseau viaire qui se trouve dans le territoire Dunkerquois ; la présence de la route littorale qui relie Calais à Adinkerke en Belgique et qui passe à l'intérieur de la ville de Dunkerque ;
- les pôles existant à l'échelle de l'agglomération : la répartition des activités dans le territoire et la situation de la

zone urbaine de fort-Mardyck, de Saint-Pol-sur-Mer et de Petite-Synthe entre la zone portuaire et industrielle.

- Le paysage de l'agglomération : la présence d'un réseau de canaux qui délimite la plupart des villes et notamment la ville de Dunkerque, avec un ensemble d'espaces verts et de parcs qui sont au contact avec l'eau et les voies structurante : Fort de Petite-Synthe avec la A16, la Zone horticulture et maraichère entre Dunkerque et Leffrinckoucke avec le Canal de Furnes.

2.3 Carnet de projet ¹⁵ :

Ce carnet collecte les échanges avec les membres du conseil Municipal. Il pose les bases d'un vocabulaire commun, pose des questionnements et explore des pistes, ayant vocation à être reprises pour inspirer l'aménagement futur de la commune. Il s'agira d'en prolonger l'exploration autant que de prendre position sur les enjeux soulevés.

Organisation du Carnet de projet :

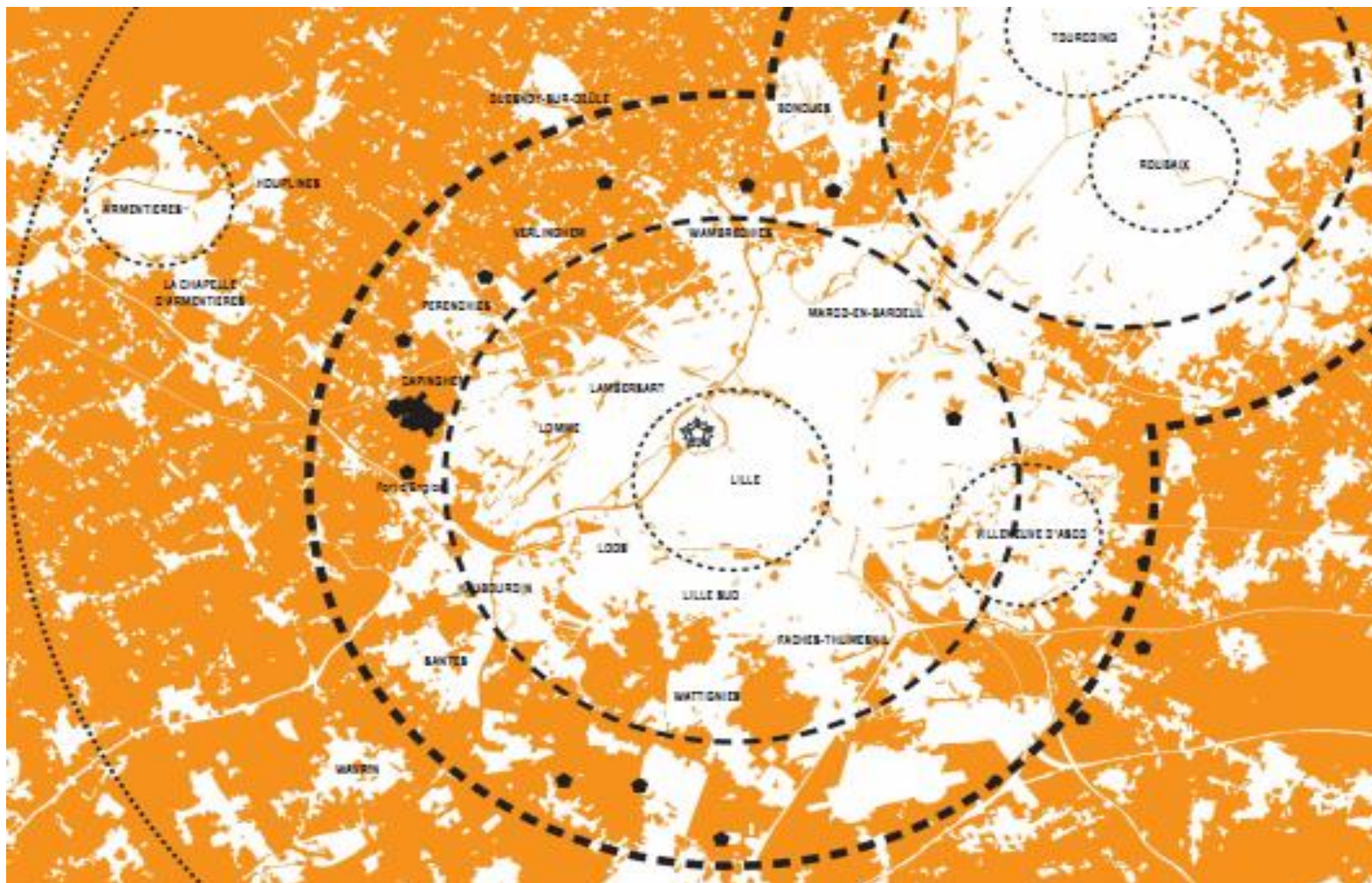
- ***Lignes de force :***

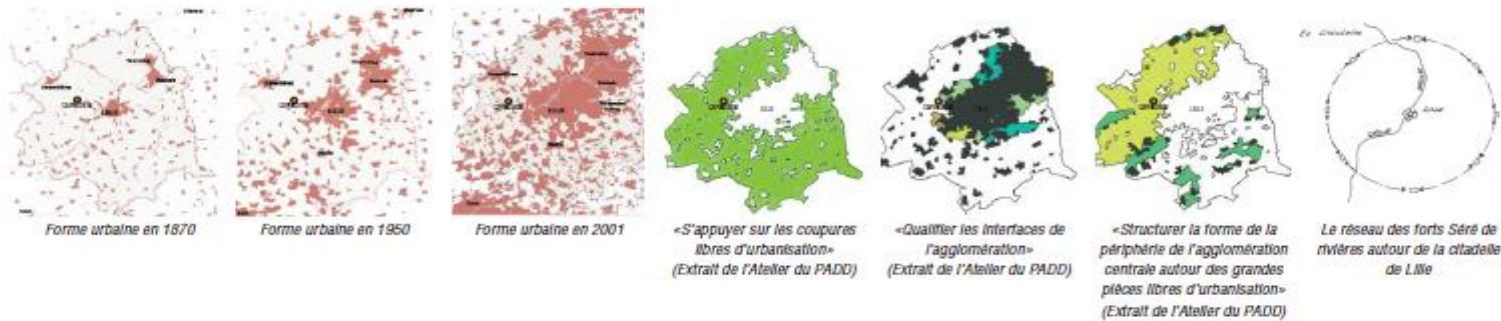
Comprendre le socle et les différents éléments paysagers et l'occupation spatiale des hommes : les études sont extraites du carnet de territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et des ateliers de Projet d'Aménagement et de Développement Durable

¹⁵ Carnet de commune de Capinghem Territoire d'interface, s-pass.org :

(PADD) qui révèlent les objectifs et les trajectoires que le territoire va prendre:

- Composante topographique,
- Poussées urbaines : situation géographique, développement des infrastructures de transport,
- Composantes du site : les relations entre les éléments de site.



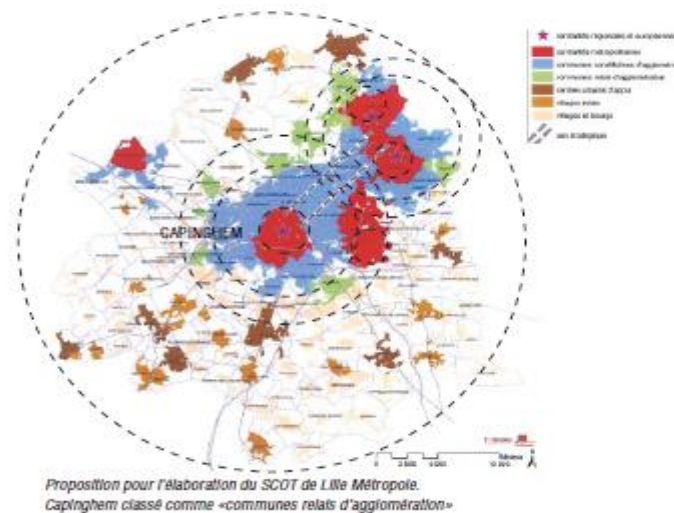


LIGNES DE FORCE POUSSÉES URBAINES: ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Dès le moment où les enjeux militaires ont évolué, ils ont permis d'ouvrir la ville fortifiée au déploiement de la ville industrielle jusque dans les faubourgs de Lomme pour Lille et le long de la Lys pour Armentières. La ville marchande s'est exportée aux limites de la ville au contact de nouveaux secteurs urbanisés que l'utilisation intensive de la voiture aura favorisé. Le territoire sous pression comprime la campagne et ses composantes de nature.



LIGNES DE FORCE | POUSSÉES URBAINES



P 9

Figure 20 : Lignes de force du carnet de ville de Capinghem: Territoire d'interface page 8 et 9

Source : s-pass.org

- **Cadre de réflexion : Les mots du débat**

Ce sont le résultat des rencontres avec les porteurs de projet (élus, bureaux d'études ...etc.) sur le territoire et cela consiste à prendre un ensemble des mots clés qui reviens à chaque fois dans le débat et ils sont organisés dans le carnet en trois parties :

1. Mots clés partagés : Ces mots et notions qui suivent doivent permettre d'alimenter le questionnement et la réflexion tout au long du projet en dégageant des thèmes et des objectifs forts :

Ex : capacité des équipements/ Trafic, accessibilité, transit/ système urbain.

2. Mots clés rajoutés : concept qui doit permettre l'analyse avec un jeu de contraste.

Ex : Seuil/ frange et lisière, Rupture / lien, Adossement/ connexion
Vue, tram verte.

3. Thèmes retenus : A partir de l'ensemble de ces mots : 4 thématiques peuvent être retenues comme fils conducteurs ou idées fortes pour une projection vers l'avenir :

Ex : MAILLAGE, COMPLEMENTARITE, ACCROCHE, PERCEPTION.



Figure 21 : Planche sur les mots clés du Carnet de projet de Capinghem, page 11

Source : s-pass.org

Troisième partie : Interprétation de la ville de Dunkerque à plusieurs échelles

1. Présentation du territoire d'étude:

La plaine maritime : la grande plaine maritime s'étend de Calais jusqu'au Pays-Bas, englobant le marais audomarois. C'est le pays nu, le bloodland, vast étendue essentiellement sableuse modelée par les transgressions marines du Quaternaire, qui y ont déposées des sables parfois sur une trentaine de mètres d'épaisseur.

« Ces terrains aux altitudes très faibles et inférieures à «0» sont des polders. L'équilibre ainsi créé est souvent précaire et l'invasion par l'eau saumâtre reste une éventualité toujours présente.

Maîtriser et contenir l'eau est devenu un acte réflexe. Le fossé ou watergang, la vis d'Archimède, l'éclusette, sont les éléments qui assurent à ces anciens marais des qualités agronomiques et permettent le séjour des hommes ¹⁶».

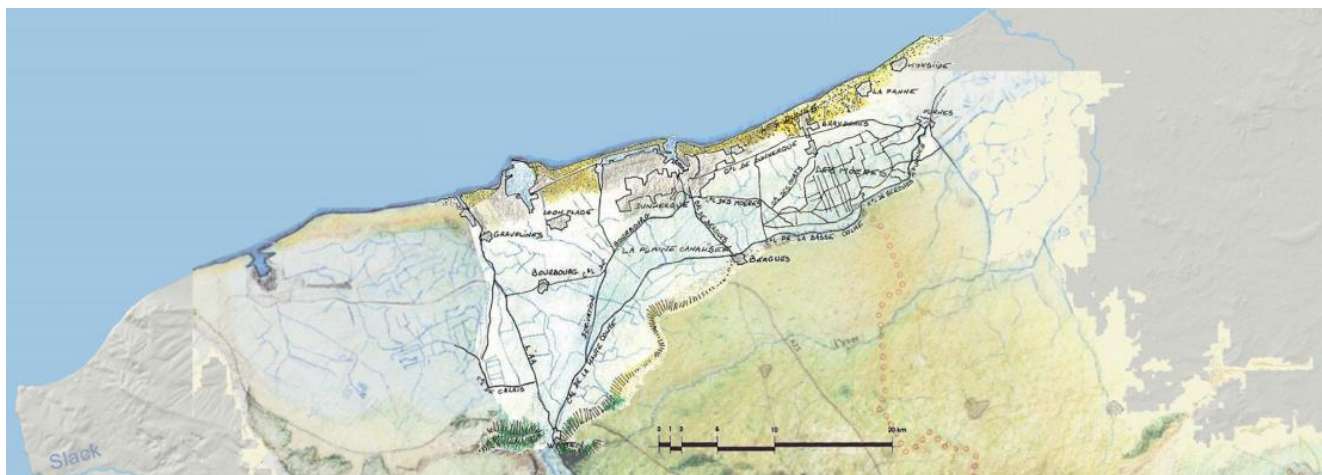


Figure 23 : Périmètre de la Flandre maritime

Source : s-pass.org

¹⁶ Carnet du territoire des Flandres, page 31, CAUE du Nord, 2013, s-pass.org

Les entités paysagères du Scot Flandre-Dunkerque :

Le territoire Flandre-Dunkerque (disposant d'un SCoT réalisé par l'agence d'urbanisme et de développement de Flandre-Dunkerque en 2007) couvre l'ensemble de la frange littorale du département du Nord. Sa partie nord est un site de polder drainé par un système de canaux et de watergangs rejetant l'eau à la mer : le territoire des « wateringues de part et d'autre de l'Aa canalisée. Ce système hydraulique complexe a été réalisé de façon progressive depuis le XII^e siècle. Il est constitué de fossés appelés « watergangs » (parfois nommés grachets ou vilets) et de canaux. Communiquant par des multiples ouvrages (pompes, vannes, écluses...) afin de réguler le niveau des eaux de surfaces et évacuer les excédents à la mer¹⁷.

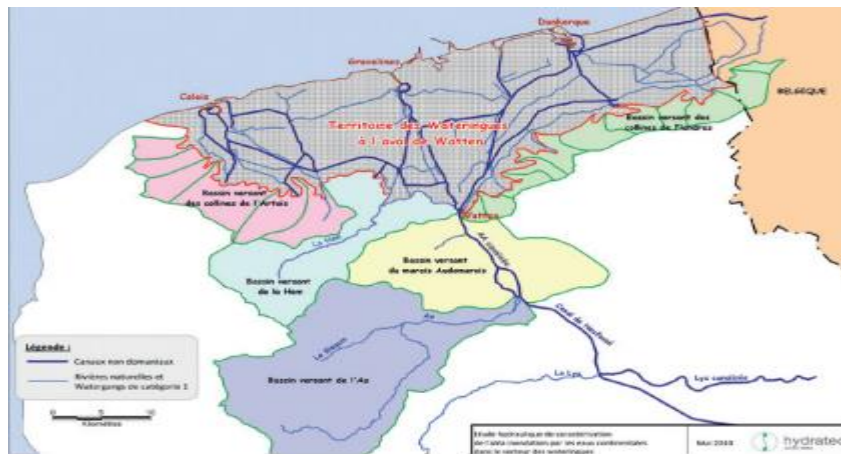


Figure 24 : Réseau des Wateringues dans le territoire Flandre-Dunkerque

Source : agur-dunkerque.org (Hydratec 2010).

- Les dunes littorales :

Le cordon dunaire est de formation relativement récente - postérieur au VIII^e ème siècle - et il s'étire en parallèle à la mer. Le vent sculpte les massifs de sable qui atteignent parfois 30 mètres de haut. Il crée des systèmes de pannes - ou creux - où la végétation se fait moins discrète grâce à l'eau de la nappe phréatique.

¹⁷ Démarche partenariale « valorisation des canaux » projet urbain de l'AGUR.

Le cordon dunaire est rongé de toutes parts, à l'est de Dunkerque par les infrastructures de loisirs et à l'ouest par l'industrialisation. Il offre néanmoins l'un des rares milieux «naturels» du Nord qui soit mis en continuité à l'est avec les réserves naturelles belges, à savoir, celles du Westhoek.

Les dunes sont des sites préservés par le conservatoire du littoral dans leurs aspects sauvages, pour les visions contrastées et ouvertes qu'elles offrent au nord sur l'horizon marin et au sud sur les polders aux cultures intensives¹⁸. Et qui se développe sur une longueur de 7 Km sur les 35 Km du littoral du Nord.



Figure 25 : Carte des dunes littorales
Source : carnet de territoire les Flandres, page 33 s-pass.org

Figure 26 : Photo des dunes du littoral
Source : mouloud Yousfi, 2014

- La plaine canalisée :

Issus de l'ancien estuaire du fleuve Aa, de nombreux canaux - Aa canalisé, HauteColme, Bourbourg - sillonnent les terrains de très faibles altitudes suivant une disposition en large éventail.

Nous sommes ici au pays des wateringues que créa le comte Philippe d'Alsace, au XII ème siècle, pour assécher les terres maintenant sillonnées par les lignes haute-tension en provenance de la centrale de Gravelines.

¹⁸ Eléments de lecture des Paysages, CAUE du Nord, 1993

Aujourd'hui, le paysage est très ouvert, le regard arrive aisément à glisser sur plusieurs kilomètres de terres cultivées. L'eau maîtrisée s'enrichit du vocabulaire des watergangs et des multiples canaux à franchir ou à longer¹⁹.



Figure 27 : Carte de la plaine canalisée, carnet de territoire les Flandres, page 32

Source : s- pass.org

Figure 28 : Canal de l'Aa à Watten

Source : watten.fr

- Les Moères :

Cette entité paysagère est à la plaine canalisée ce que le style classique français du XVII^e siècle était au style baroque : la forme la plus épurée.

Nous sommes ici dans le domaine de l'orthogonalité et de l'horizontalité parfaites.

Les Moères sont les territoires les plus récemment tirés de l'eau, elles sont aussi le seul polder géométrique du Nord.

Après avoir franchi le Ringslot, - canal ceinturant l'entité -, les voies pénètrent dans un univers à la sobriété très affirmée.

Le sol est systématiquement sillonné de fossés rectilignes se coupant à angles droits. La route est toujours solidaire du canal.

Le très petit nombre de fermes isolées maintient les qualités d'une perméabilité visuelle presque parfaite.

Ce n'est que très ponctuellement que la végétation et les constructions parlent de densité.

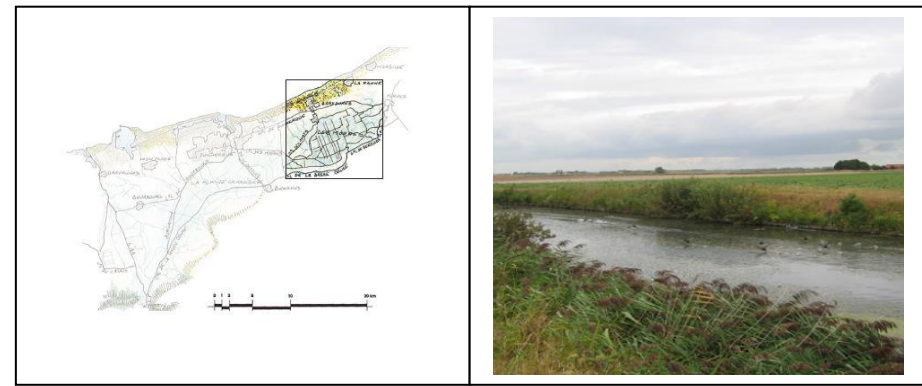
La richesse du vocabulaire paysager n'a donc pour s'exprimer qu'un choix limité de supports²⁰

¹⁹ Carnet du territoire des Flandres, CAUE du Nord, 2013, s-pass.org

²⁰ Carnet du territoire des Flandres, CAUE du Nord, 2013, s-pass.org

Figure 29 : Carte de situation et illustration d'une digue dans les Moères

Source : carnet de territoire les Flandres, page 34, s-pass.org



2. Développement de la structure urbaine de la ville de dunkerque

2.1 Naissance de la ville :

Dunkerque a pris naissance au bord d'une petite crique abritée par les dunes à l'embouchure d'une modeste rivière nommée la Colme, cela à une date inconnue mais forcément postérieure à l'an 800 : c'était un hameau de pêcheurs entouré de lagunes et de marais,

La basse ville où se trouve le premier village primitif doté d'une église Saint-Eloi (Extras-Muros) devient plus tard l'un des faubourgs de la ville qui font partie des fortifications espagnole en 1640

Le village qui était bien organisé en 964, le comte de Flandre Baudouin III qui le fait entourer d'un mur défensif pour protéger ses habitants contre les incursions des pirates nordiques.

C'est dans la charte de Baudouin V datée du 27 mai 1067, qu'apparaît la première fois nom flamand « **Duynkercke** » qui signifie : « **église des dunes** » car l'activité principale des habitants est la pêche²¹.

²¹ Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine, Norma éditions, mai 2010. Ce livre à été publié, sous la direction de Maurice

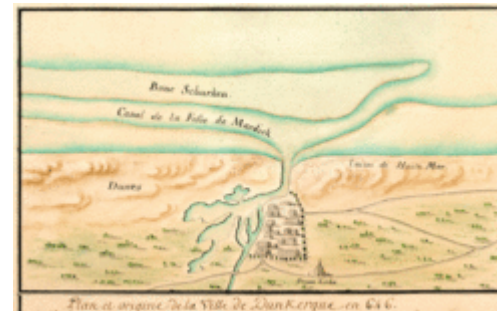


Figure 30 : Carte de la ville de dunkerque en 1646

Source : m.mechain.free.fr/

En 1233 : c'est la construction de premier hôtel de ville, les succès urbains se succèdent avec l'édification des châteaux dans les années qui suivent. Et des voies de communication en arrière-pays qui ne favorisent pas beaucoup les échanges commerciaux.

Culot, à l'occasion de l'exposition organisée par la ville de Dunkerque au musée des Beaux-arts, du 27 mai 2000 au 26 Janvier 2001

2.2 Fortifications de la ville à travers les siècles²²:

1400 : Robert de Bar, accorde aux Dunkerquois l'autorisation de fortifier leur ville afin de résister aux incursions des Anglais. Les travaux débutent en 1405 et aboutissent à la réalisation d'une enceinte fortifiée flanquée de vingt-huit tours portant chacune un nom, et percée de huit portes dont trois sont primitives : les portes du Nord, de l'Est et du Sud. Le nouveau mur d'enceinte, légèrement incliné, est entièrement parcouru par un chemin de ronde en terrasse assez large pour accueillir de l'artillerie, qui repose sur les voûtes appelées « archures ». Au pied du rempart, un large fossé dénommé « cunes » protège la ville.



Figure 31 : Plan de la ville de Dunkerque en 1400

Source : m.mechain.free.fr

- **Au XVI^{ème} Siècle :**

Dunkerque passe sous la tutelle espagnole jusqu'en 1535 : la paix règne avec Charles Quint, un protecteur efficace avec la réalisation des Défensives ; en 1548 un bastion appelé plus tard Petit château est construit au nord de la ville, ainsi qu'un cavalier flanquant la porte Sud, le port de pêche devient une forteresse. Le 2 Juillet 1558, le maréchal de Thermes en fait le siège et l'emporte, les troupes Françaises pillent et incendient la ville et la reconstruction demandera plusieurs années avec la réparation des fortifications et l'utilisation de la tuile au lieu de la chaume afin d'éviter les incendies.

1. ²² Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine, Norma éditions, mai 2010. Ce livre a été publié, sous la direction de Maurice Culot, à l'occasion de l'exposition organisée par la ville de Dunkerque au musée des Beaux-Arts, du 27 mai 2000 au 26 Janvier 2001.

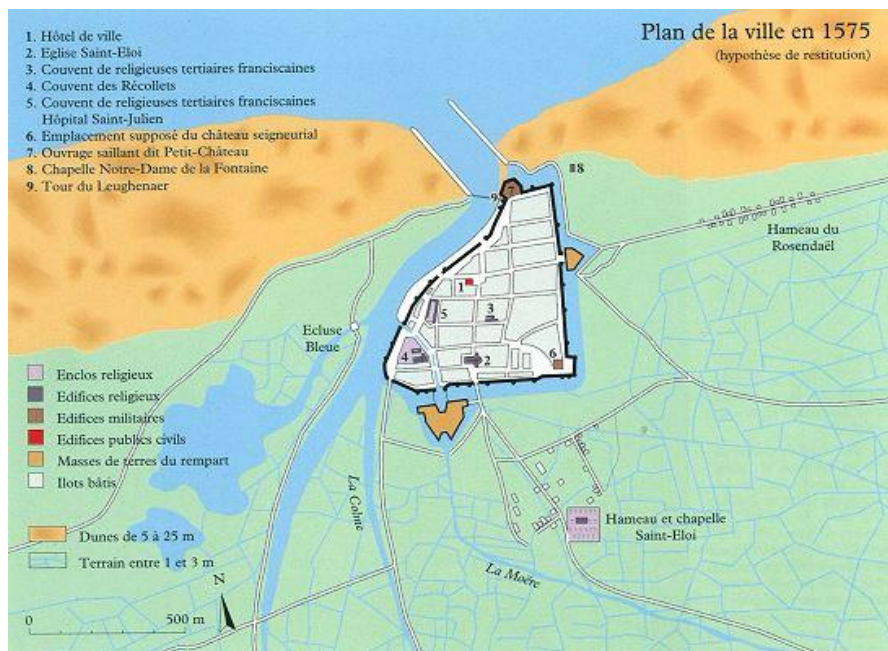


Figure 32 : Plan de la restitution de la ville en 1575
 Source : Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine.

- La fin du XVII^e et début du XIX^e siècle : « Une ville à la Française » :

La ville que Louis XIV acquiert en 1662 n'est qu'un gros bourg des Anglais : la valeur de la ville a été estimée en fonction de l'intérêt économique, politique et surtout stratégique qui lui est porté, et non pour l'éventuelle beauté de ses constructions ; en fait, **c'est une ville sans rayonnement urbain.**

L'enceinte triangulaire du XV^e siècle enferme un îlotage régulier créé par l'intersection de deux rues maîtresses orientées nord-sud, avec

huit perpendiculaires est-ouest ; ruelles ou impasses bâties, parfois accessibles par un passage cocher depuis la rue, recourent ces ilots. Près du port, la place d'Armes accueille l'hôtel de ville, et tout proche, le collège des Jésuites ; au sud de la ville et à proximité du rempart se trouve l'unique église paroissiale. Entre cette enceinte et celle érigée par les Espagnols au milieu du XVII^e siècle végète une friche urbaine occupée par les couvents. En cette période de grands travaux tels que :

1. Agrandissement du port et de la ville au sud par la création des faubourgs de la basse ville,
2. Création d'un arsenal et une requalification de la citadelle construite par les Anglais
3. Percement d'un chenal au travers d'un banc de sable.
4. Liaison Dunkerque à Bergues grâce aux forts Louis et Saint-François (actuellement fort Vallière à Coudekerque village)
5. Classement de la place forte selon Vauban et le roi Louis XIV : « Dunkerque sera le plus beau lieu du monde ».
6. Respect de la distribution des rues et des places : articulation des nouveaux quartiers aux anciens : avec un ensemble de parcours comprenant la place Royale (place Jean Bart), la place du marché, et la place Dauphine (place du Général-de-Gaulle) qui sera plantée de tilleuls et deviendra la principale promenade publique de la ville.

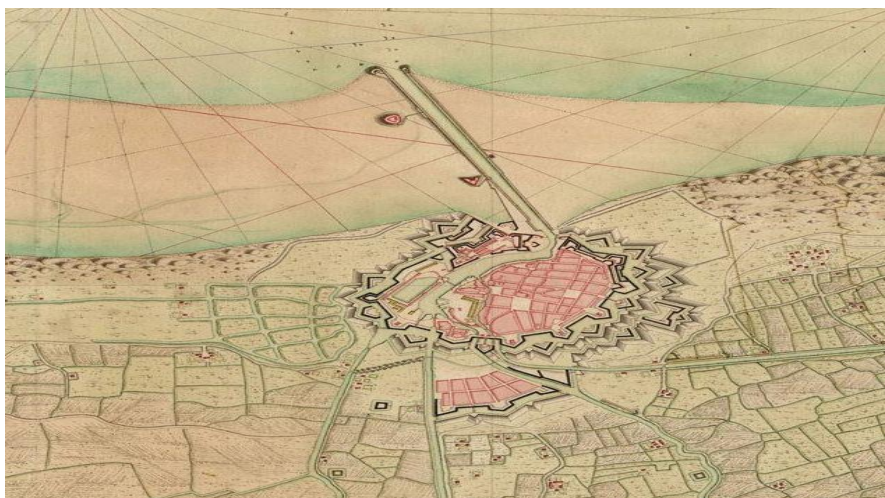


Figure 33 : Plan de Vauban fin XVII et début XVIII ème siècle
 Source : Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine.

2.3 La ville après le démantèlement des fortifications :

Après les destructions imposées par le traité d'Utrecht de 1713, Dunkerque ne peut plus prétendre jouer un rôle militaire mais, paradoxalement, la ville va connaître développement urbain et culturel très important.²³

²³ NOUVEAU, Philippe, Dunkerque, l'aventure urbaine, page 17, Editions de l'Aube, novembre 2006

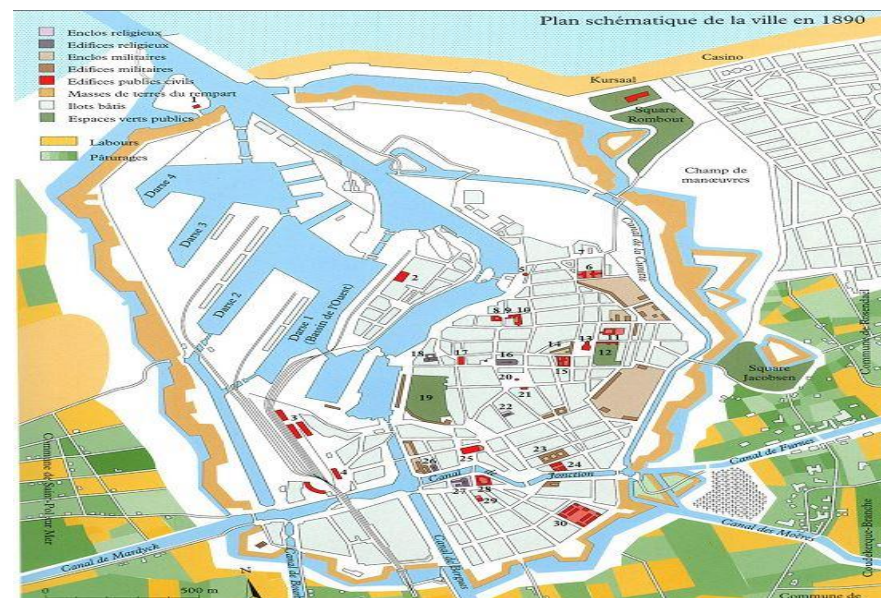


Figure 34 : Plan schématique de la ville en 1890
 Source : Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine

La reconstruction après la deuxième guerre mondiale



Figure 35 : Vue aérienne montrant les destructions de la Seconde Guerre mondiale.

Source : Collection du Musée portuaire ; marmucommerce.com

Après une longue guerre, l'occupation des allemands et les bombardements de 1940, le bilan est très lourd pour la ville de Dunkerque avec 1032 immeubles détruits sur 3362 immeubles existants d'avant-guerre : une situation sociale et économique catastrophique pour les dunkerquois avec un port inutilisable.

A l'arrivée de l'urbaniste Leveau le premier travail c'est de diviser le territoire en deux zones : habitation et industrie avec le respect de découpage cadastral et le tracé des routes avant 1940, il s'agit de garder les petits repères qui existent. Selon Leveau « **il faut respecter l'aspect traditionnel auquel les habitants sont**

tellement attachés sans compromettre la réalisation d'un programme à l'esprit moderne », un programme contesté par certains habitants. Son plan d'aménagement vise en priorité à reconstituer une trame urbaine susceptible de permettre la réalisation du « plus grand Dunkerque » dans le respect des monuments historiques.

Objectif de Leveau : créer une morphologie urbaine avec deux axes structurant est-ouest et nord-sud partant de la place Jean Bart avec la Création d'un ensemble d'habitation sur deux îlots Carnot et Saint Barbe situé sur des terrains militaires de l'ancienne caserne.

Par contre **l'objectif de Niermans** : concevoir un plan radial et arriver à une esthétique globale et un décor urbain en respectant les grandes lignes de plan de Leveau et préparant les plans de remembrement d'îlots, d'îlot avec des cours collectives reliées les uns aux autres par des voûtes en passages.

« Lorsque Niermans arrive à Dunkerque en 1946 en qualité d'architecte en chef est chargé de coordonner l'ensemble des réalisations des architectes intervenants sur la ville après l'adoption de plan d'aménagement de Leveau. Mais la pensée de l'architecte est dans la création d'une nouvelle ville avec des perspectives et des tracés rectilignes sans mettre en valeur l'élément du passé selon Niermans. A ses yeux, une cité détruite offrait la possibilité de repenser entièrement la ville. Il devra néanmoins mettre en œuvre le plan d'urbanisme de Leveau²⁴ ».

²⁴ ville-dunkerque.fr

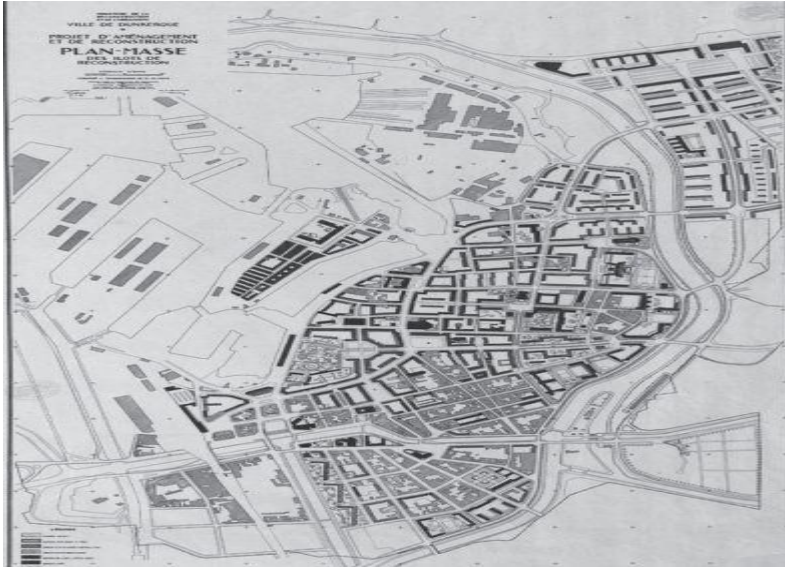


Figure 36 : Plan d'aménagement et de reconstruction de Leveau
Source : Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine

- Le schéma directeur pour l'arrondissement²⁵ :
Dans le début des années 70, la Communauté Urbaine de Dunkerque et les quatre autres cantons voisins, Bourbourg, Bergues, Hondschoote et Wormhout, ont envisagé de faire un schéma directeur, pour une surface d'un rectangle de 30 kilomètres de longueur et de 25 Kilomètres de largeur, limité au nord par la mer du nord, à l'est par la Belgique, au sud par la Flandre intérieure, et à l'ouest par le département du Pas-de-Calais. Les enjeux majeurs sont la création d'emplois, l'accroissement de la population,

²⁵ NOUVEAU, Philippe, Dunkerque, l'aventure urbaine, page 50,51, Editions de l'Aube, novembre 2006

l'analyse de la constructibilité des sols et le fonctionnement du système de waterings pour lutter contre les inondations avec une politique de localisation des surfaces favorables à l'habitat, l'industrie et les loisirs, les infrastructures de transport permettant un bon fonctionnement de l'ensemble.

Pour bien maîtriser la croissance urbaine, estimée à 4 000 logements par an, la commission locale a examiné les trois hypothèses :

- répartir ces nouveaux logements dans les villages et les bourgs ruraux pas trop éloignés des zones industrielles,
- créer une ville nouvelle, à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres qui va engendrer des coupures entre la nouvelle population et l'ancienne et l'accès de cette dernière aux équipements nouveaux ;
- renforcer l'agglomération existante.

Après l'examen attentif de ces trois hypothèses, les membres de la commission ont choisi le renforcement de l'agglomération existante, en proposant d'accueillir 80% des nouveaux logements dans l'agglomération et 20 % dans le secteur rural : Finalement ce plan est adopté en 1974 malgré l'avis défavorable de l'Organisme Régional de l'Etude de l'Aménagement de l'aire Métropolitain du Nord (OREAM-Nord).

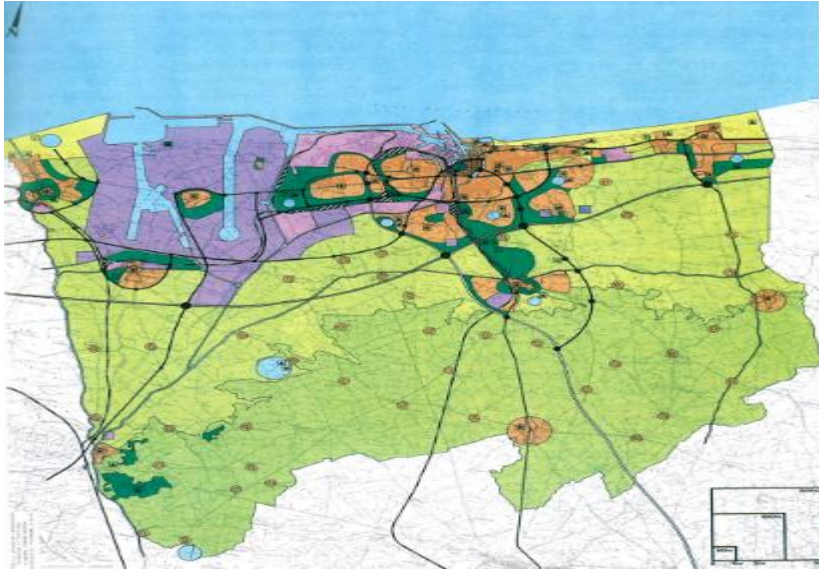


Figure 37 : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du littoral nord

Source : Dunkerque, l'aventure urbaine (Agur, 1974).

Cette carte montre bien la division du territoire en différentes zones centrales, urbaines, industrielles, portuaires, rurales, boisées ou naturelles, plans d'eau et dunes, avec une localisation de certains équipements, l'ensemble faisait partie d'un rapport de présentation de SDAU littoral nord-Dunkerque à l'horizon 2000.

Avec le développement de l'industrie (portuaire) à la partie ouest jusqu'à Gravelines et une ceinture verte qui commence à se développer à partir de Bois des Forts jusqu'au parc de Château Coquelle et qui divise le territoire en deux parties : zone urbaine et zone agricole et naturelle.

Au début des années soixante dix : la création de l'agence d'urbanisme (AGUR), qui regroupe au départ vingt personnes de différentes formations (architectes, géographes, ingénieurs, économistes, sociologues, dessinateurs...) reçoit les quatre missions suivantes²⁶ :

1. L'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SDAU, schémas de secteur, plans d'occupation des sols, programmes de modernisations et d'équipements) ;
2. La création et l'accompagnement des nouveaux quartiers d'habitation et des espaces de loisirs et de natures (études préalables, études d'impact et d'insertion) ;
3. La constitution et mise à jour d'un système de statistique pour la ville ;
4. Assurer l'information et la formation des habitants sur les problèmes urbains.

La communauté urbaine de Dunkerque a opté pour une politique de création des Zones d'Aménagement Concertées pour réaliser les extensions urbaines dont l'objectif est de combattre la spéculation foncière et d'offrir des nouveaux lieux de vie de qualité avec des places urbaines, des plans d'eau, des terrains et des salles de sport, en exemple la ZAC du Courghain à Grande-Synthe avec 5 000 logements, le Blanc Vert à Petite-Synthe avec 1 000 logements et Saint-Pol-sur-Mer Jardins avec 1 200 logements.

²⁶ NOUVEAU, Philippe, Dunkerque, l'aventure urbaine, page 54, Editions de l'Aube, novembre 2006



Figure 38 : Immeubles et plan d'eau de la ZAC du Courghain à Grande-Synthe

Source : Dunkerque, l'aventure urbaine (Agur, 1974).

3. Carnet de ville de Dunkerque :

En parcourant les différents phases de développement de la structure urbaine de la ville en pouvez le synthétiser dans le carnet de ville par la logique d'inscription de la ville de dunkerque : qu'est ce petit hameau de pêcheur installer sur une petite crique à l'embouchure de la rivière de Colme.

3.1 Les trois phases de développement de la ville de dunkerque :

A l'époque de la place forte espagnole au fin XVII^{ème} siècle d'une forme triangulaire avec une hiérarchisation des rues, dans l'époque française au milieu XIX^{ème} est l'œuvre de Vauban et le l'ambition de faire la plus belle place de monde en défiant la nature avec le creusement des canaux, la reconfiguration de la citadelle construite par les Anglais et l'agrandissement du port, la dernière époque c'est l'état actuel de ville où on remarque bien l'extension urbaine et la naissance d'autres villes.



Figure 39 : Carte de Dunkerque à la fin du XVII^{ème} siècle

Source : Carnet de ville de Dunkerque CAUE du Nord, Vincent LEVIVE

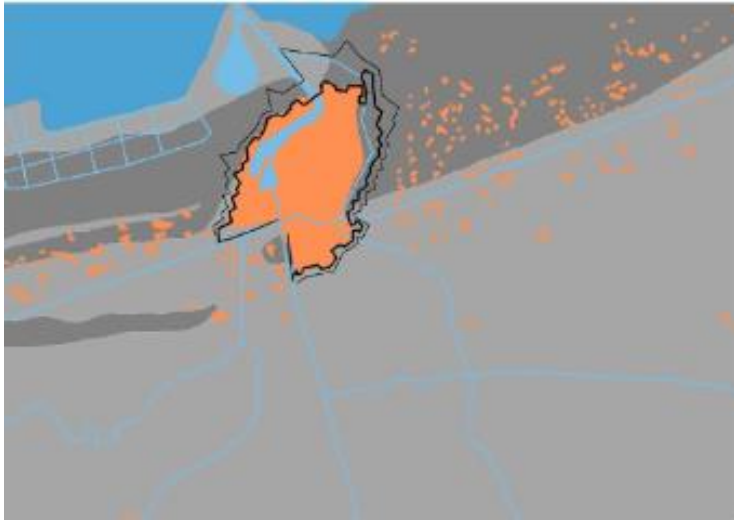


Figure 40 : Carte de Dunkerque au milieu du XIX^{ème} siècle



Figure 41 : Carte de Dunkerque à la fin du XVII^{ème} siècle

Source : Carnet de ville de Dunkerque CAUE du Nord, Vincent LEVIVE

3.2 Les ambiances urbaines :

A travers les plus importants édifices et places qui se trouvent dans la ville de Dunkerque :

- La tour Leughenaer : Le plus ancien monument de la ville : construite en 1450, fait partie des 28 tours de la première fortification ;
- Les canaux de Dunkerque : Ils font une ceinture à cette ville et présentent un enjeu majeur dans le développement touristique ;
- La forme du terrain : A travers le Jardin des sculptures, on voit bien le paysage environnant (Malo-les-Bains, la plage et le Centre-ville) en raison d'un léger exhaussement du terrain naturel, qui fait lui-même référence à la figure géomorphologique de la ladune



Figure 42 : Tour Leughenaer

Source : Carnet de ville de Dunkerque, Mouloud YOUSFI



Figure 43 : Canal exutoire

Source : Carnet de ville de Dunkerque, Mouloud YOUSFI



Figure 44 : Vue depuis le Jardin des Sculptures

Source : Carnet de ville de Dunkerque, Mouloud YOUSFI

4. Nouveau schéma directeur pour l'arrondissement de Dunkerque :



Figure 45 : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de 1990

Source : youtube.fr (Agur-40 ans d'urbanisme)

Le schéma directeur de 1990 s'adapte au nouveau contexte économique (la crise industrielle des années 80), en réduisant les emprises prévues pour l'industrie et pour l'habitation, en supprimant certains projets d'infrastructures ou d'équipements. Par contre, il intègre l'autoroute littorale l'A16 et le TGV liés au tunnel sous la manche²⁷, dont l'objectif est de :

- Renforcer le centre d'agglomération des différentes villes en créant des nouveaux quartiers périphériques et en réhabilitant des fiches industrielles et en construisant des résidences de maisons individuelles (le hameau du Robinson sur l'ancienne usine Lefort) ;
- Améliorer le cadre de vie de la population en facilitant les déplacements grâce à l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains : partager au mieux l'usage de la voirie entre les différents modes de transport, et limiter la congestion des centres devient obligatoire en 1996 avec la loi sur l'air pour les grandes agglomérations ;
- Développer le concept de la démocratie participative en donnant la parole à l'habitant.
- Réaménager les espaces urbains (la digue de mer) et offrir une meilleure visibilité sur les places du centre-ville :
 - En proposant d'autres zones de stationnement à la périphérie et au centre en optant pour des parkings souterrains comme le cas sous la place centrale Jean Bart.

²⁷ NOUVEAU, Philippe, Dunkerque, l'aventure urbaine, page 77, Editions de l'Aube, novembre 2006.



Figure 46 : Vue actuelle de la place Jean Bart

Source : Mouloud YOUSFI

- En réhabilitant les façades des immeubles autour des places (place de la république et la place de la gare) et le projet actuel qui concerne les 70 maisons anciennes traditionnelles à réhabiliter il s'agit d'une opération menée par la Société de Développement du Dunkerquois « S3D » dans le quartier sud de la ville et dans la Basse Ville.

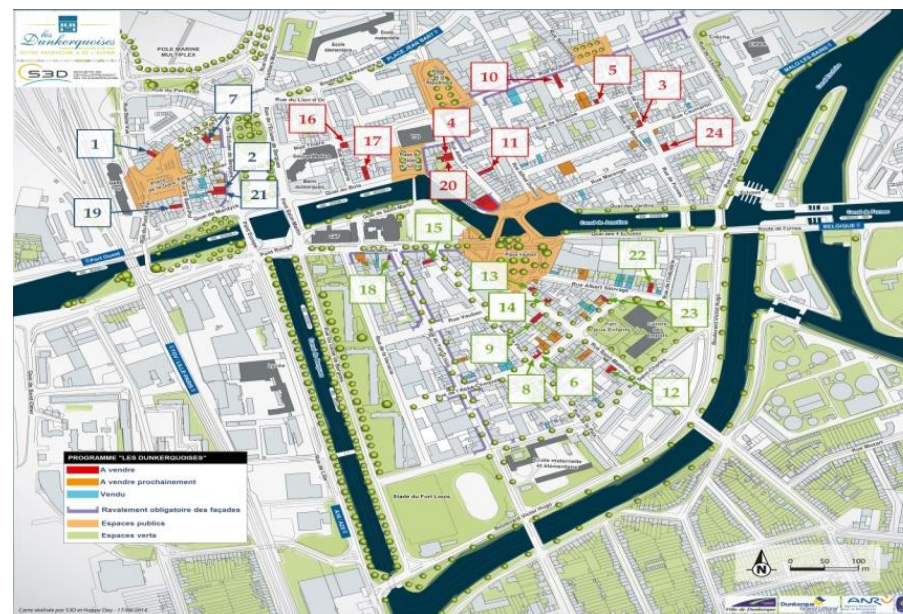


Figure 47: Carte de l'opération « Les Dunkerquoises » menée par la S3D

Source : les Dunkerquoises.fr

- En redimensionnant certaines places (place du Kursaal devant le palais des congrès, place du Minck entre le centre-ville et la citadelle et la place Jean Moulin dans le quartier Tente verte)
- La mise en valeur de patrimoine non connue par les habitants : le château Coquelle construit au début XX^{ème} siècle de style basco-byzantin situé au milieu d'un parc à l'anglaise remis à neuf pour accueillir la MJC de Rosendael ;
- La villa Zeigler, située dans le parc de Malo les bains, devient la Maison de l'environnement ;

- Les Bains Dunkerquois construits en 1895 en style néo-mauresque ;
- La Halle aux sucres avec ses façades en brique rouge, ouvert en 1899 sur le Môle 1, doit abriter le centre de mémoire de la communauté urbaine, l'AGUR, le centre de formation des cadres territoriaux, devenant aussi un lieu de ressources, de formation, de recherche et de débat sur la ville.



Figure 48 : Les Bains Dunkerquois
Source : fondation-patrimoine.fondation-total.org



Figure 49 : La halle aux sucres au Môle 1, futur lieu dédié à la ville durable

Source : communaute-urbaine-dunkerque.fr

A. Créer un nouveau quartier « Grand large » au nord de la ville :

La nouvelle équipe municipale élue en 1989, l'agence d'urbanisme et de développement AGUR et l'aménageur (S3D) ont pensé à la réalisation d'un nouveau quartier (sur cette ancienne friche industrielle) dont le but n'est pas seulement un projet formel mais de constituer un guide et des orientations d'aménagement urbain à court et à long termes.



Figure 50 : Vue de la ZAC pendant la période industrielle

Figure 51 : Vue de la ZAC après le projet Grand Large

Source : DUNKERQUE NEPTUNE Quartier du GRAND LARGE, S3D.

C'est l'architecte urbaniste britannique Richard Rogers qui a réalisé le master plan, dont la mise en place de cette opération s'est échelonnée pendant dix ans entre 1990 à l'an 2000 :

La deuxième phase de ce projet c'est l'aménagement de l'éco-quartier « grand large » lancé en 2006 et dessiné par l'agence de Nicolas Michelin(ANMA).

Désenclavement du site par la réalisation des trois ponts levants



Figure 52 : Pont de la bataille du Texel qui relie le quartier de la Citadelle à celui du Grand Large.

Source : Mouloud YOUSFI.

1. Le projet touche l'aspect social avec une mixité et de la diversité en matière de la typologie d'habitat : collectif, intermédiaire et individuel et comprend un aspect environnemental ou une gestion durable de quartier avec de l'habitat de Haute Qualité Environnementale(HQE).

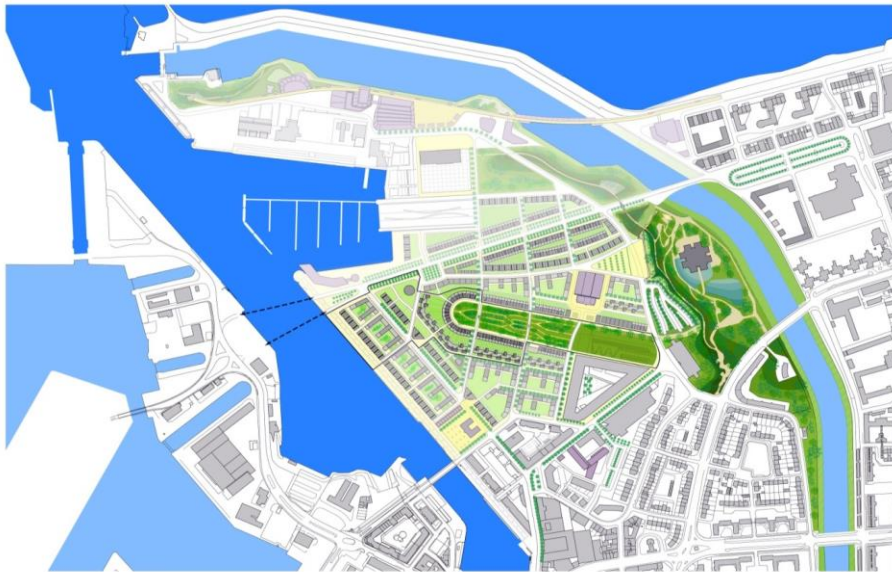


Figure 53 : Plan de masse du quartier Grand Large
Source : communaute-urbaine-dunkerque.fr

- **Principaux éléments constituant le quartier :**

1. Articulation autour de l'espace public : le grand espace vert qui domine le quartier organise les maisons individuelles qui sont implantées tout autour.
2. La mémoire collective :
 - La forme typique de l'habitation collective le long du quai de l'Armement Nord, avec une architecture singulière à gâble qui rappelle le style flamand.



Figure 54 : Immeubles collectifs du quartier Grand large
Source : www.solebain.fr.

- La reconversion fonctionnelle et architecturale :



Figure 55 : Le FRAC de Nord-Pas-de-Calais (la cathédrale)
Source : tourisme-nordpasdecalais.fr

la cathédrale ou le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) inauguré le 16 Novembre 2013 par Aurélie Filippetti, ministre de la culture et c'est Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal, architectes, le nouveau bâtiment implanté comme un jumeau de l'ancien atelier monumental du chantier naval, ce bâtiment vise à donner une autre vie à l'ancien hangar avec le Front Régional d'Art Contemporain du Nord-Pas-Calais un lieu d'art et histoire, avec une passerelle qui se situe entre les deux bâtiments, une situation un peu particulière

B. Réaménager le centre-ville avec l'opération Dunkerque « cœur d'agglomération » :

Ce projet mené par l'architecte urbaniste Catalan Joan Busquets à l'horizon 2020, qui couvre une surface de 9 hectares. Dans le but de restructurer le centre-ville et de faire un centre à l'échelle de l'agglomération agréable à vivre, à fréquenter et surtout aéré et lisible avec une mise valeur des espaces publics, il est proposé des axes structurant le centre et un travail de révélation de l'histoire de la ville notamment la réalisation des fouilles pour retrouver des traces de l'ancienne ville.

entre un bâtiment couvert de béton avec une façade fermée et conservée, qui rappelle l'ère industrielle, et ce nouveau bâtiment en structure métallique et de façade ouverte et transparente pour profiter du paysage maritime. La situation des deux bâtiments, à côté de la ville de la mer et du port, à deux pas de la plage et de la station balnéaire de Malo les Bains, donne lieu à un très beau belvédère au dernier étage du bâtiment aussi dédiée à l'exposition.



Figure 56 : Master plan de Joan BUSQUETS
Source : communaute-urbaine-dunkerque.fr

Les principaux éléments constituant l'opération reposent sur de deux parties²⁸ :

1. **La première partie, c'est le site « Marine-Gare »** : situé à l'ouest la ville, sur 5.5 hectares, il s'agit d'entité commerciale constituée et reconnue. C'est aussi un espace foncier majeur à l'échelle de l'agglomération, une porte de communication. Il doit donc être ouvert pour assurer les échanges entre le centre et les quartiers ».

« Il doit donc fonctionner comme un ensemble : future gare TGV déplacée et la future gare multimodale seront en lien par une esplanade verte et piétonne au jardin de la marine, le parcours piéton se poursuivent aussi vers les bassins » comme explique Joan BUSQUETS.

La reconfiguration de la ville est l'objectif de l'urbaniste catalan de faciliter l'accessibilité et le déplacement à l'intérieur, de la ville par le réaménagement des voies et accroché l'accès au centre-ville par la réalisation d'une promenade piétonne qui reliera la place de gare au parc marine.

2. **La deuxième partie, qui se situe à l'est de la ville sur 4.5 hectares, nommé le site « théâtre »** : est déjà porteur d'une identité culturelle forte, marquée par la présence de l'Université, du Musée des Beaux-arts et du Théâtre. Ces équipements génèrent habituellement un environnement commercial que l'on ne trouve pas à Dunkerque du fait de la composition urbaine de ce secteur qui ne permet pas l'accueil d'équipements commerciaux » : galeries d'arts, libraires, antiquaires immeubles contemporains.....etc.

« Un parking souterrain pourrait être connecté à l'espace commercial avec accès directs au théâtre et au musée. Une galerie marchande en connexion entre l'atrium de la médiathèque et le jardin situé à l'arrière du musée générera des flux, et en même temps révélera une partie de l'histoire de la ville » Joan Busquets.

Un autre objectif c'est de retourner l'image de centre d'agglomération et de le rendre capable d'attirer les regards par le renforcement du pôle culturelle actuelle par une activité commerciale ce qui va animer ce centre, ce choix va très bien avec l'équipe actuelle qui dirige la ville et son ambition d'appliquer une politique d'incitation à l'échelle d'une moyenne agglomération : notamment par le système de stationnement à l'intérieur de la ville et d'éviter le système de parking relais.

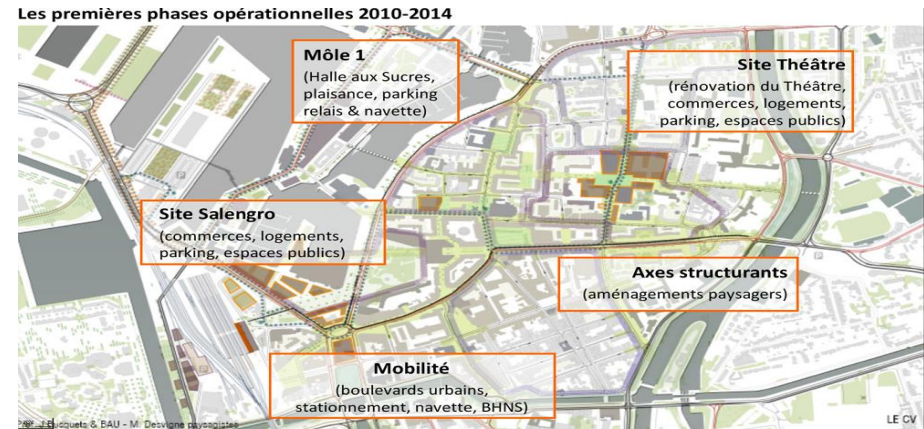


Figure 57 : Plan guide du projet « Cœur d'agglomération »
Source : ville de dunkerque.fr

²⁸ Dunkerque, vision urbaine, vision d'avenir.

A travers ce nouveau schéma directeur, la ville de Dunkerque à mis en place une politique de valorisation de son patrimoine comme dans le cas de la halle aux sucres qui sera dans les prochaines années un lieu dédié à la ville durable dans le cadre de projet de réaménagement du centre-ville « Cœur d'agglomération » aussi la porte du Berry devant l'entrée de centre commercial. La reconversion de la friche industrielle en éco-quartier en contact direct avec l'eau qui fait partie de la deuxième phase de Projet Neptune, lancé dans les années 90 et qui traduit l'ambition d'inscrire la ville dans le Développement durable et la construction d'un FRAC de Nord-Pas-de Calais à côté de l'ancien bâtiment des chantiers navals. Tous ces éléments je les ai intégrés dans la partie Médiation patrimoniale de Carnet de ville de Dunkerque comme des illustrations.

Quatrième partie : Le Carnet de projet « DUNKERQUE UNE VILLE CONQUISE SUR L'EAU »

1. Présentation de la partie :

C'est surtout au cours du mon dernier mois de stage que j'ai commencé à travailler sur le carnet de projet de la ville de Dunkerque. Ce carnet exploite les données des autres carnets et met en évidence les thématiques majeures de la ville d'aujourd'hui afin de mieux construire la ville de demain. Ce carnet est un outil de travail et de dialogue avec les responsables de cette ville riche en histoire, une histoire que j'ai essayé de comprendre en lisant deux ouvrages :

1. « DUNKERQUE, l'aventure urbaine » de Philippe Nouveau, polytechnicien, économiste et ancien directeur de l'agence d'urbanisme « AGUR »,
2. « Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine » Norma éditions, mai 2010. Ce livre à été publié, sous la direction de Maurice Culot, à l'occasion de l'exposition organisé par la ville de Dunkerque au musée des Beaux-Arts, du 27 mai 2000 au 26 Janvier 2001.

La première partie de carnet est consacrée à la compréhension de la ville de Dunkerque à l'échelle de territoire pour mieux apprécier ces relations avec les autres villes nommé « les lignes de force » de ce

territoire situé entre terre et mer. La deuxième partie est consacrée aux quatre thèmes que j'ai pu relever en cernant le projet Neptune de Richard Rogers, celui du centre-ville « Cœur d'agglomération » de Joan Busquets, les projets urbains menés par l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque « AGUR » et les synthèses du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration par l'agence « territoires sites et cités ». Ces réflexions sont organisées en quatre grand thèmes : Accroche, Maillage naturel, Réseau des quartiers et Polarité. Les différentes planches sur les thèmes de réflexion se trouvent dans l'annexe 3 :

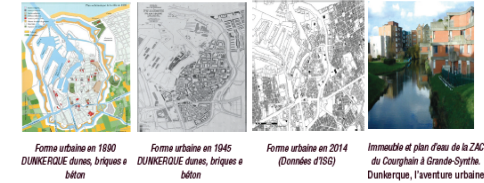
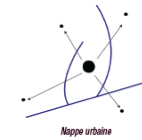
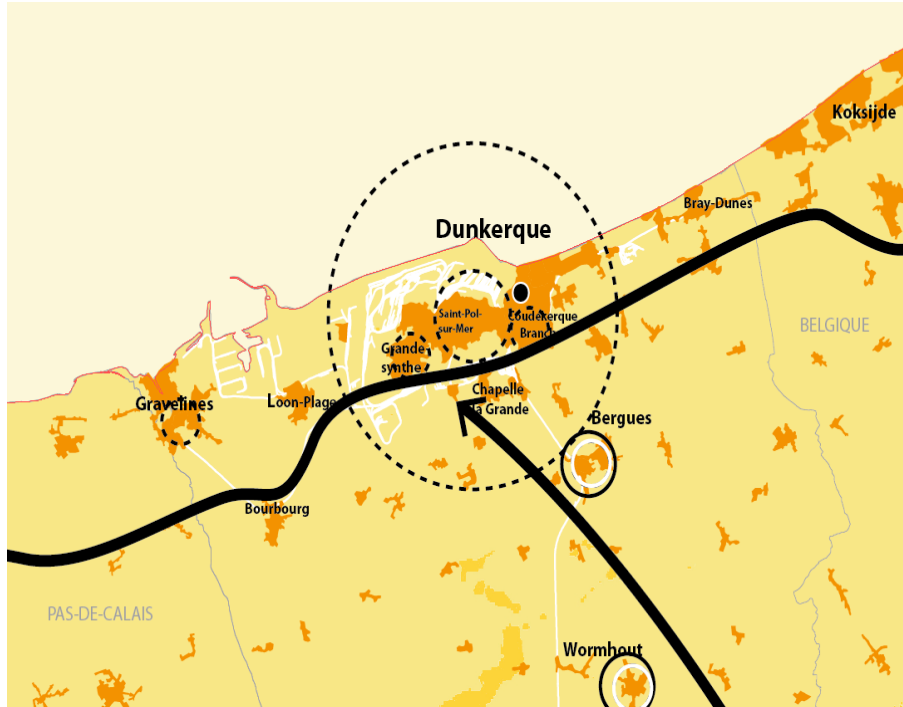
1.1 Organisation des planches du carnet de projet :

Toutes les parties sont organisées de la même manière :

Une planche avec une carte seulement ; la deuxième planche qui se situe à côté présente un titre, un chapeau, une carte à une échelle plus petite soit à l'échelle de site ou de la structure urbaine (1/25 000 ou 1/10 000) de la ville et des illustrations photographiques. L'ensemble est accessible à l'utilisateur en cliquant sur le lien de l'image donnant accès aux études qui permettent d'arriver à cette analyse et une schématisation du thème d'étude.

1.2 Exemple de quelques planches de carnet :

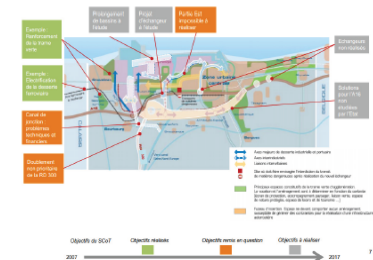
1.2.1 LIGNE DE FORCE : LE GRAIN BÂTI : ressortir les grandes centralités.



«EXTENSION URBAINE»

La forme urbaine de la ville de Dunkerque a plusieurs fois subi des transformations, après le traité d'Utrecht de 1713, après les destructions presque totale de la deuxième guerre mondiale mais la volonté de garder la même structure urbaine de l'avant guerre était plus convaincante que de faire une table rase de passé avec un travail à l'échelle de l'ilot qui a donné des nouveaux modes d'implantation. La crise économique qui a touché le secteur industrielle a conduit à des nouvelles réflexions sur la manière de conquérir les anciennes triches industrielles et de les intégrer dans un projet urbain d'ensemble qui dépasse les coupures physiques engendrées par les bassins et canaux et la présence de port autonome qui occupe la partie nord-ouest de la ville, et comment améliorer le cadre de vie toute en profitant de la présence de l'eau ce qui a donné lieu à plusieurs opération d'aménagement concerté (ZAC) au milieu des années 70 et des aménagements actuel au bord des canaux, une mise en valeur et une protection des sites à forte paysagère comme les massifs dunaires.

Etat des lieux de l'atteinte des principaux objectifs



LIGNES DE FORCE | LE GRAIN BÂTI

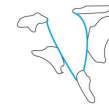
P 7

Figure 58 : Planches de lignes de force du carnet de projet sur Dunkerque : une ville conquise sur l'eau

Source : Mouloud YOUSFI

Sur ces deux planches, on peut remarquer plus facilement l'occupation du sol par le bâti et la manière dont il est réparti. Sur la planche de gauche on distingue facilement les grandes centralités urbaines, périphériques et secondaires, qui sont schématisées par des cercles qui s'agrandissent au fur à mesure de l'étalement de la ville. On observe aussi la présence de l'autoroute littorale A16. Cette autoroute relie d'un côté vers les Pays Bas et de l'autre côté vers l'Espagne. Sur la deuxième planche, on peut remarquer l'organisation du bâti mais, cette fois ci, sur différentes périodes : trois cartes toutes réalisées après le démantèlement des fortifications.

1.2.2 THEME DE TRAVAIL : MAILLAGE NATUREL : mise en valeur des entités paysagères.



Circulation et dynamique de biodiversité



Trame verte de l'agglomération Dunkerquoise © projets de paysage.fr

Les Salines de Fort Marckyck © conservatoire du littoral.fr

Fort des dunes © detahm.fr

Fort de Petite-Synthe © communauté-urbaine-dunkerque.fr

«MAILLAGE NATUREL»

Enjeu de l'agglomération en terme touristique c'est la valorisation de la digue de mer, vers la réserve naturelle de dunes marchandes en passant par le parc de vent se qui va participer au dynamisme de croissant vert en développant le mode de transport doux. Le corridor biologique du centre ville est enjeu essentiel pour retourner la ville au canal exutoire.



espaces paysagers

P15

THEMES DE TRAVAIL | MAILLAGE NATUREL

Figure 59 : Planches du maillage naturel du carnet de projet sur Dunkerque : une ville conquise sur l'eau
Source : Mouloud YOUSFI

En ce qui concerne le paysage naturel, j'ai représenté quelques éléments naturels avec des flèches qui symbolisent la future articulation entre les éléments naturels, éléments de la trame verte de l'agglomération utilisée comme exemple dans la deuxième planche j'ai regroupé tous ces éléments pour faire un schéma simple qui représente la dynamique de la biodiversité.

Conclusion :

Le CAUE nous apparaît comme un organisme répondant aux besoins des différents acteurs du territoire : sa mission consiste à conseiller au mieux les acteurs afin d'obtenir une qualité de vie et de connaissance de leurs territoires, cette structure possède sa propre méthode d'analyse du territoire comme les carnets qui sont des outils de travail, d'assemblage et de transmission par le biais de la plateforme collaborative « S-PASS Territoires ». Une plateforme en cours d'enrichissement, une base de données pour le CAUE et un outil permettant la mise en commun de toutes les publications des différents CAUE et les futurs partenaires : son but est de rendre les citoyens acteurs de leur territoire avec les ressources architecturales, urbanistiques et paysagères.

Ma mission est inscrite dans le cadre du projet européen TERCO (Territoire de Coopération), une collaboration entre le département du Nord et la province de Flandre occidentale belge, qui doit permettre d'élaborer des outils de planification communs et produire un urbanisme de qualité qui dépasse les frontières et prend en référence des expériences des autres pays pour les partager.

Avec les quatre autres stagiaires de Licence Professionnelle d'Aménagement territorial durable et Gèomatique (LPAG) de l'université de Lille1 qui ont travaillé sur des paysages, des bourgs et bâtiments agricoles et le développement des nouveaux outils d'interprétation des sentiers de randonnée, en organisant des visites de terrain collectives j'ai pu découvrir la Flandre Intérieure avec ses monts (le Mont des Cats et le Mont Noir) en particuliers « les villages patrimoines ». Personnellement, ma mission fut de travailler sur une ville particulière de Flandre maritime : Dunkerque, afin de mieux comprendre son évolution historique, d'avoir une lecture des éléments qui composent cette ville d'une part et, d'autre part, en essayant d'interpréter au mieux les projets « Neptune » et « Cœur d'agglomération ». Ces analyses me permettent de commencer à travailler sur un carnet de projet en suivant la trame des autres carnets, j'ai réussi à intégrer des éléments sur le carnet de ville de projet Septentrion et à élaborer des premières versions d'un carnet de projet, avec une schématisation des thématiques que j'ai pu sortir en lisant les travaux de l'Agence d'Urbanisme (AGUR) et le diagnostic de futur Plan Local d'Urbanisme de l'agglomération en les utilisant comme des illustrations dans le carnet. Malheureusement je n'ai pas pu arriver à compléter la partie « mots du débat » du fait des élections municipales et l'installation d'une nouvelle équipe politique.

Cette expérience professionnelle m'a été bénéfique car elle m'a permis de me familiariser avec la plate-forme S-PASS Territoires, le logiciel Arc GIS, logiciel cartographique Illustrator. Ce stage m'a aussi permis de travailler à la fois individuellement et collectivement grâce à un fonctionnement « en atelier » avec les autres stagiaires grâce à l'impulsion et à l'implication personnelle de Mr Vincent BASSEZ architecte urbaniste, directeur délégué pour l'arrondissement de DUNKERQUE, avec la méthodologie du CAUE dans l'interprétation cartographique à différents niveaux de perception.

Les méthodes et les outils du CAUE du Nord sont toujours en perfectionnement, pour arriver à diffuser ces Carnets de territoires, de villes et de projets aux habitants non seulement aux élus et aux techniciens de l'Architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages et faire comprendre aux habitants les transformations de leurs territoires.

Table des illustrations

Figure 1 : Façade principale du bâtiment de CAUE du nord	3
Figure 2 : Recettes du CAUE du Nord en 2012	6
Figure 3 : Principe d'articulation des missions proposées dans l'accompagnement des Contrats de territoire.....	8
Figure 4 : Clés de lecture pour la commune Ferrière-la-Grande.....	10
Figure 5 : Clés de lecture pour la commune Ferrière-la-Grande.....	10
Figure 6 : Différents niveaux d'implication du citoyen en démocratie (échelle d'Arnstein).....	12
Figure 7 : Page de présentation de site officiel du CAUE du Nord	13
Figure 8 : Rubrique « boîte à outils » dans la plateforme S-PASS Territoires	16
Figure 9: Plateforme collaborative S-PASS territoires	16
Figure 10 : Fiche du Carnet d'exploration locale.....	18
Figure 11 : Planche du Carnet du territoire des Flandre (la partie Comprendre le socle du territoire).....	20
Figure 12 : Planche du Carnet du territoire des Flandres (la partie Comprendre la mémoire du sol).....	20
Figure 13 : Planche de présentation d'église du village patrimoine Godewaersvelde.....	22
Figure 14 : Trois cartes présentant l'évolution de la ville de Gravelines.....	24
Figure 15 : le château de Gravelines entre le passé et le présent	25
Figure 16 : Carte des potentialités de la ville de Gravelines	26
Figure 17 : Occupation spatiale à l'échelle du territoire dans le carnet d'interprétation de Gravelines.	27
Figure 18 : Mobilités à l'échelle du site. Carnet d'interprétation de Gravelines.	28
Figure 19 : Nature des paysages à l'échelle de la structure urbaine.	28
Figure 20 : Lignes de force du carnet de ville de Capinghem: Territoire d'interface page 8 et 9	31
Figure 21 : Planche sur les mots clés du Carnet de projet de Capinghem, page 11	32
Figure 22 : Planche sur le maillage du Carnet de projet de Capinghem, page 12 et 13.....	33
Figure 23 : Périmètre de la Flandre maritime	34
Figure 24 : Réseau des Wateringues dans le territoire Flandre-Dunkerque.....	35
Figure 25 : Carte des dunes littorales	36
Figure 26 : Photo des dunes du littoral.....	36

Figure 27 : Carte de la plaine canalisée, carnet de territoire les Flandres, page 32	37
Figure 28 : Canal de l’Aa à Watten	37
Figure 29 : Carte de situation et illustration d’une digue dans les Moères	38
Figure 30 : Carte de la ville de dunkerque en 646	38
Figure 31 : Plan de la ville de Dunkerque en 1400	39
Figure 32 : Plan de la restitution de la ville en 1575	40
Figure 33 : Plan de Vauban fin XVII et début XVIII ème siècle	41
Figure 34 : Plan schématique de la ville en 1890	41
Figure 35 : Vue aérienne montrant les destructions de la Seconde Guerre mondiale	42
Figure 36 : Plan d’aménagement et de reconstruction de Leveau	43
Figure 37 : Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme du littoral nord	44
Figure 38 : Immeubles et plan d'eau de la ZAC du Courghain à Grande-Synthe	45
Figure 39 : Carte de Dunkerque à la fin du XVII ^{ème} siècle	45
Figure 40 : Carte de Dunkerque au milieu du XIX ^{ème} siècle	46
Figure 41 : Carte de Dunkerque à la fin du XVII ^{ème} siècle	46
Figure 42 : Tour Leughenaer	47
Figure 43 : Canal exutoire	47
Figure 44 : Vue depuis le Jardin des Sculptures	47
Figure 45 : Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme de 1990	48
Figure 46 : Vue actuelle de la place Jean Bart	49
.Figure 47: Carte de l’opération « Les Dunkerquoises » menée par la S3D	49
Figure 48 : Les Bains Dunkerquois	50
Figure 49 : La halle aux sucres au Mole 1, futur lieu dédié à la ville durable	50
Figure 50 : Vue de la ZAC pendant la période industrielle	51
Figure 51 : Vue de la ZAC après le projet Grand Large	51
Figure 52 : Pont de la bataille du Texel qui relie le quartier de la Citadelle à celui du Grand Large.	51
Figure 53 : Plan de masse du quartier Grand Large	51
Figure 54 : Immeubles collectifs du quartier Grand large	52

Figure 55 : Le FRAC de Nord-Pas-de-Calais (la cathédrale)	52
Figure 56 : Master plan de Joan BUSQUETS.....	53
Figure 57 : Plan guide du projet « Cœur d’agglomération ».....	54
Figure 58 : Planches de lignes de force du carnet de projet sur Dunkerque : une ville conquise sur l’eau	57
Figure 59 : Planches du maillage naturel du carnet de projet sur Dunkerque : une ville conquise sur l’eau.....	58

Annexes

Annexe 1 : Extrait de la loi sur l’architecture N^o 77-2 du 03/01/1977

Annexe 2 : Calques de travail pour le Carnet de projet de Dunkerque

Annexe 3 : Travail sur le Carnet de projet de Dunkerque

Annexe 1 : Extrait de la loi sur l'architecture N° 77-2 du 03/01/1977²⁹

Article 1 : L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

Article 6 « Il est créé, dans chaque département, un organisme de "conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement", sous la forme d'une association dont les statuts types sont approuvés par décret en Conseil d'Etat ; ces statuts définissent les conditions dans lesquelles sont appelés à y collaborer les représentants de l'Etat, des collectivités locales, des professions concernées ainsi que des personnes qualifiées choisies notamment en raison de leurs activités au sein d'associations locales.

Le président du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sera nécessairement élu parmi les représentants des collectivités locales, dont le nombre sera au moins égal à celui des représentants de l'Etat.

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous ».

Article 7 : « Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de **développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.**

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

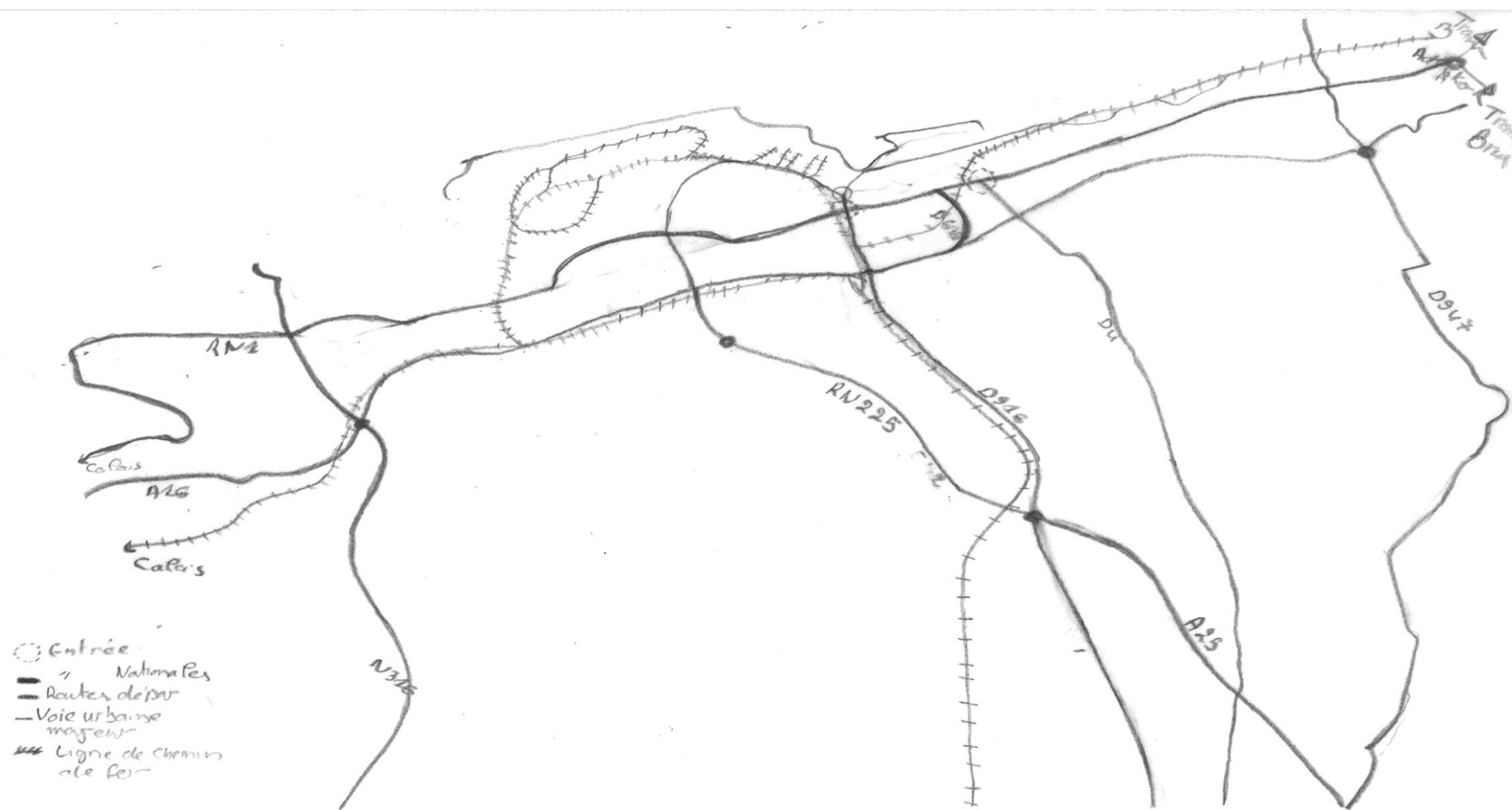
Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux.

Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites ».

²⁹ www.legifrance.gouv.fr

Annexe 2 : Calques de travail pour le Carnet de projet de Dunkerque

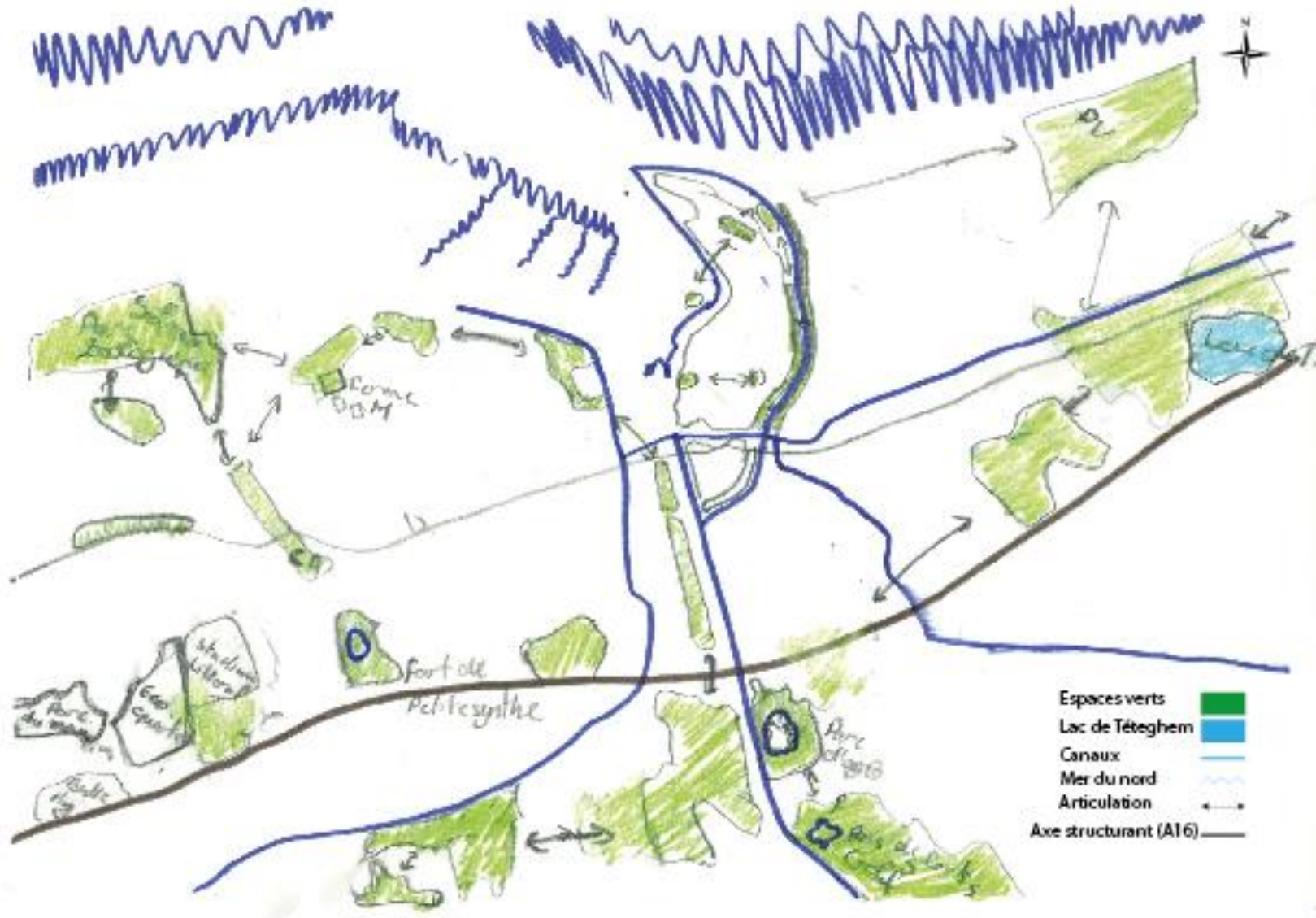
Calques de travail : Accessibilité au niveau du territoire



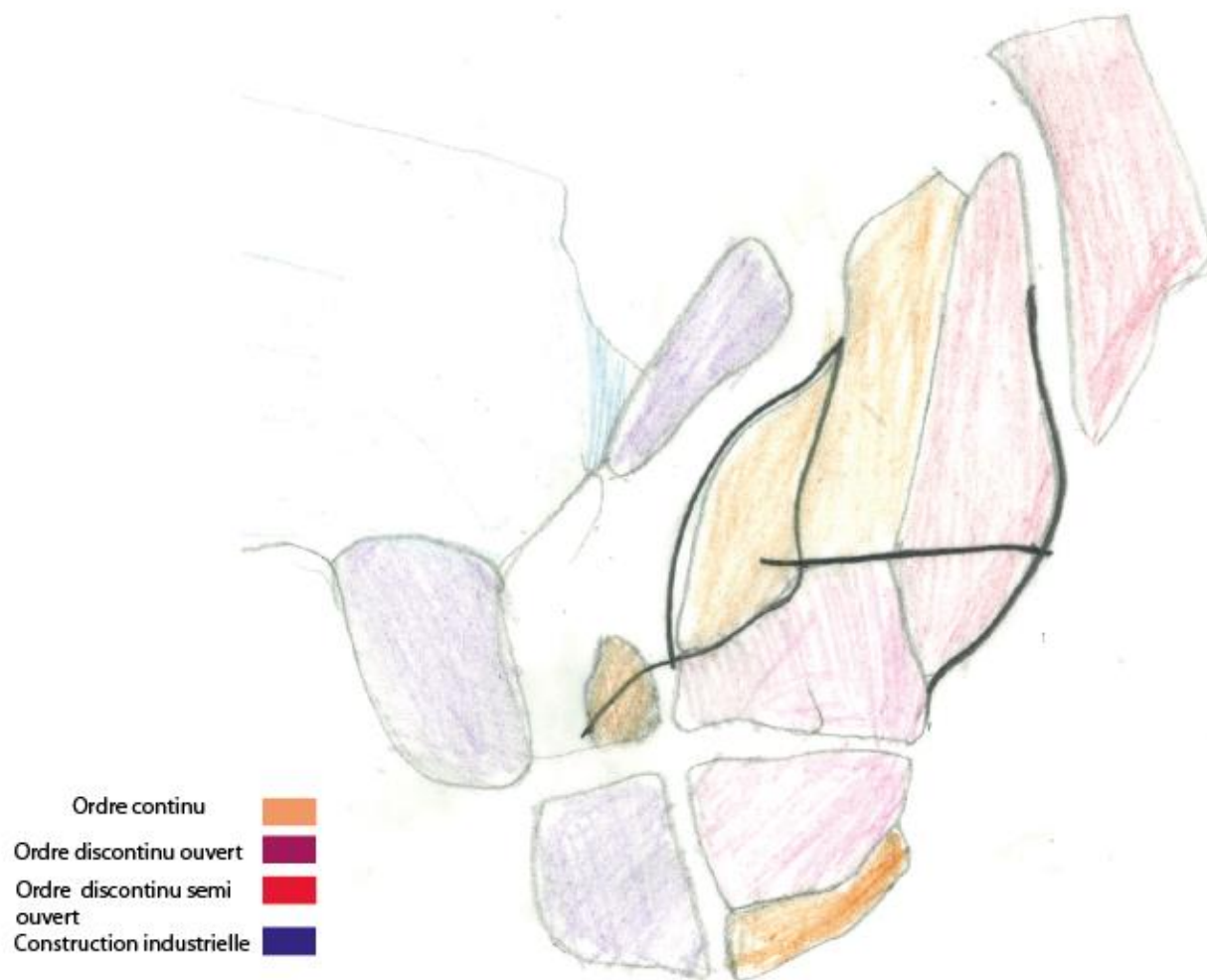
Calques de travail : Polarités au niveau du site



Calques de travail : Nature et paysage au niveau du site






Calques de travail : Mode d'implantation en 1949 au niveau de la structure urbaine



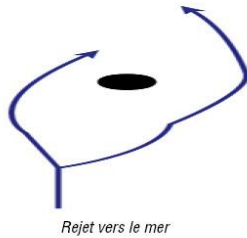
Annexe 3 : Travail sur le Carnet de projet de Dunkerque

Plan du Carnet

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
SOMMAIRE	5
	1. LIGNES DE FORCE
	1.1 Dunkerque militaire et civil 7
	1.2 Dunkerque: entourer de milieu végétal 9
	2. CADRE DE RÉFLEXION -Dunkerque aujourd'hui: se retourner vers la mer
	2.1 Contexte et éléments de projet
	. <i>postulat</i> 10
	. <i>mots clés et 4 thèmes de projection</i> 11
	3. THÈMES DE TRAVAIL - Dunkerque demain: faire vivre le centre
	3.1 Accroches
	3.2 Maillage naturel 13
	3.3 Réseau des quartiers 15
	3.4 Polarité 17
	19
	ANNEXES - Dunkerque à travers le temps
	20

P5



Le parc de château Coquelle
© jepi-dunkerque.fr



Jardin des sculptures



Les Salines de Fort Mardyck
© conservatoire du littoral.fr

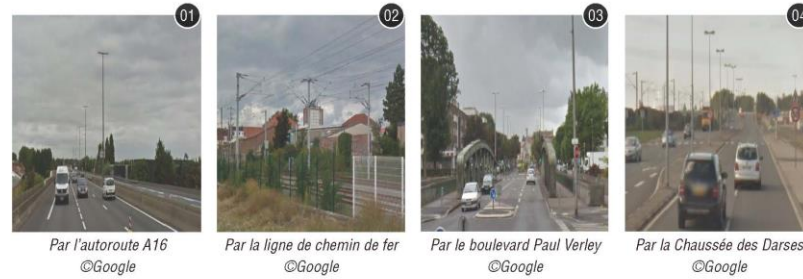
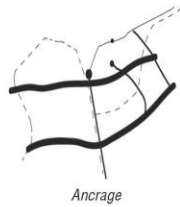
«UNE VILLE QUI VIT AVEC L'EAU ET QUI DOIT PROFITER DE SA PRÉSENCE »

La topographie de la ville de Dunkerque est relativement plate avec des zones au dessous de niveau de mer se qu'est provoque le phénomène de submersion marine, la gestion des eaux souterrain par des watergangs relié a des canaux qui sont ? l'eau de l'arrière pays. Une bande des dunes du littoral où l'homme s'est les Dunkerquois sont implanter la première fois, qui s'étant jusqu'à la côte belge (qui mérité plus de protection)

Limité par la majeure partie par l'eau, qui a constituer le port industrielle avec une forte valeur économique, port de plaisance un potentiel touristique, des bassins et des canaux qui articule entre les différents villes de l'agglomération et entre les quartiers, en dépassant le phénomène de coupure physique et en les intégrant dans les projets des villes pour affirmer leur présence dans le territoire et obtenir un meilleur cadre de vie par des aménagements au bord de l'eau et crée des lieux de récréation et de convivialité à l'image de jardin des Sculptures et parc de château Coquelle.

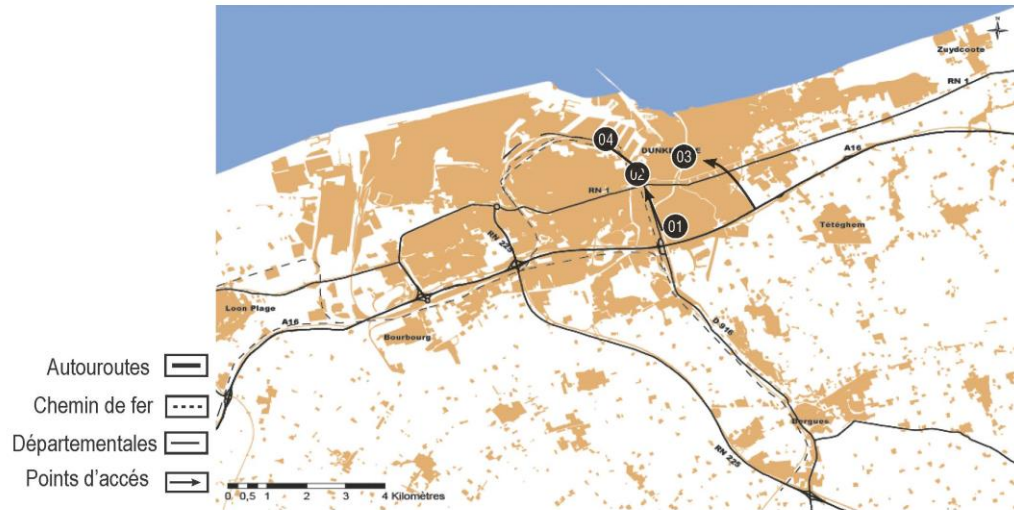
Carnet de projet de Dunkerque : Accroches





«ACCROCHES»

Une autoroute A16 parallèle au trait de côte, traverse le territoire d'une manière longitudinale qui part de Calais jusqu'au Adinkerque en Belgique où s'accroche les entrées principales au centre ville de Dunkerque à partir de la Route Nationale 225 (chaussée des darses) et la départementales 916 (route de l'écluse de Bergues) qui se dérive de l'autoroute A25 qui relie Dunkerque à Lille et Paris. Et une troisième entre à partir de la Départementale N 04 relie Dunkerque à Tétèghem. Réseau de chemin de fer et le transport fluvial fort présent dans le port pour transporter les marchandises vers les autres régions de France pour éviter le transport routier.

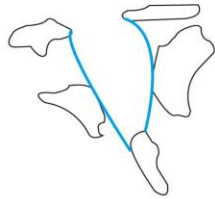


THÈMES DE TRAVAIL | ACCROCHES

P13

Carnet de projet de Dunkerque : Maillage naturel





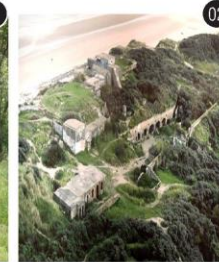
Circulation et dynamique de biodiversité



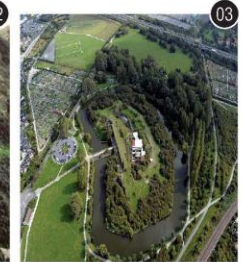
Trame verte de l'agglomération Dunkerquoise
© projets de paysage.fr



Les Salines de Fort Mardyk
© conservatoire du littoral



Fort des dunes
© deltam.fr



Fort de Petite-Synthe
© communauté-urbaine-dunkerque.fr

«MAILLAGE NATUREL»

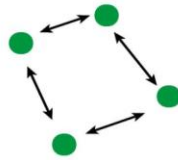
Enjeux de l'agglomération en terme touristique c'est la valorisation de la digue de mer, vers la réserve naturelle de dunes marchandes en passant par le parc de vent se qui va participer au dynamisme de croissant vert en développant le mode de transport doux. Le corridor biologique du centre ville est enjeu essentiel pour retourner la ville au canal exutoire.



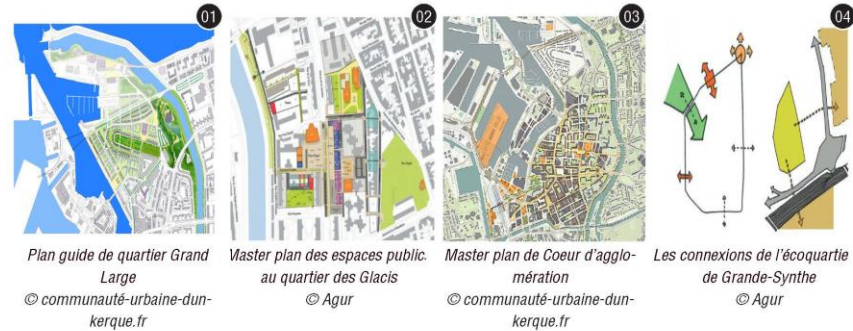
espaces paysagers

Carnet de projet de Dunkerque : Réseau des quartiers





Rayonnement des places



Plan guide de quartier Grand Large
© communauté-urbaine-dunkerque.fr

Master plan des espaces publics au quartier des Glacis
© Agur

Master plan de Coeur d'agglomération
© communauté-urbaine-dunkerque.fr

Les connexions de l'écoquartier de Grande-Synthe
© Agur

« RÉSEAU DES QUARTIERS »

-Redynamiser les places centrales dans les quartiers qui passe par la réhabilitation des espaces publics pour assurer le lien et l'interconnexion entre quartier : régénération du quartier des Glacis, éco quartier du Grande synthe (avec le parc du moulin et l'autoroute).

- la grande artère de dunkerque qui fait l'axe nord-sud, qui part de la place de la gare jusqu'au la place du Minck et continue vers le quartiers de Malo-les-Bains en passant par le square Guynemer, Charles Valentin et Jean Bart.

Carnet de projet de Dunkerque : Polarités





Rayonnement



Pôle Marine



Restaurant Universitaire à côté de la bibliothèque



Siège de la Communauté Urbaine



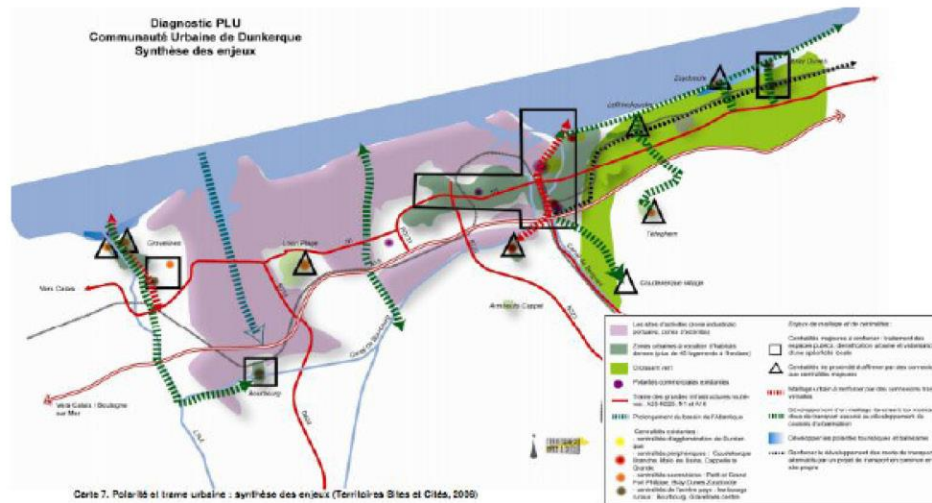
Musée des Beaux-Arts

«POLARITÉS»

la nouvelle politique urbaine de dunkerque vise à une meilleure mise en valeur des différents pôles urbain existants ou en construction notamment les deux pôles du centre ville le pôle commercial et le pôle culturel.

- le pôle marine se situe à la porte de la ville en intersection des différents modes de transport : gare ferroviaire et station taxi, bus qui font l'objet d'un pôle multimodale et une esplanade verte et piétonne qui mène jusqu'au centre ville.

- le pôle culturel sur la place du Général de Gaulle d'une dimension historique sur l'emplacement des premières fortifications de la ville en XV^{ème} siècle et riche en équipements culturels : le théâtre, musée des beaux arts et médiathèque qui seront articulés avec un parking souterrain et une galerie marchande.



Carte de synthèse des polarités PLU de l'agglomération Dunkerquoise en cours d'élaboration
© scot.dunkerquegrandlittoral.org

Bibliographie

NOUVEAU, Philippe, Dunkerque, l'aventure urbaine, Editions de l'Aube, novembre 2006.

Ce livre a été publié, sous la direction de CULOT Maurice, à l'occasion de l'exposition organisé par la ville de Dunkerque au musée des beaux-arts, du 27 mai 2000 au 26 Janvier 2001.
Dunkerque - Un port, des villes, un littoral. Un siècle d'aventure urbaine, Norma éditions, mai 2010.

Service régional de l'inventaire général (DRAC du Nord-Pas-de-Calais) avec la participation de la ville de Dunkerque, Dunkerque dunes, briques et béton, Association Christophe Dieudonné, 1^{er} trimestre 1995.

GODARD, Andrian, Analyse de la mobilité et des espaces publics des villages patrimoine des Monts de Flandre, Juin 2013.

LEFEBVRE ,Benoit , Rapport de stage de master Aménagement Urbanisme Développement du Territoire, IAUL Lille1, Méthode

d'analyse urbaine et de mutualisation des projets urbains, entre 19 villes européennes dans le cadre de projet européen INTERREG IIB, SEPTENTRION, « de la ville fort à la ville durable », Juin 2005.

Carnets de ville de Lille, de Bergues, Montreuil (Caue du Pas-de-Calais) du projet Septentrion 2003.

Carnet du territoire des Flandres, CAUE du Nord, 2013, s-pass.org.

Livret d'expérience – la ville dans son site sur la ville de Bouchain, CAUE du Nord.

Carnet de commune de Capinghem Territoire d'interface CAUE du nord. CAUE du Nord.

Les clés de lecture pour la commune Ferrière-la-Grande, Dans le cadre d'un projet européen BEAURÉGARD.

L'atelier publique de paysage N^o6, AGUR, ENSAP de Lille 2012-2013

Webographie

www.s-pass.org

www.caue-nord.com

www.agur-dunkerque.org

www.scot.dunkerquegrandlittoral.org

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

www.ville-dunkerque.fr

www.territoires-sites-cites.fr/

www.tourisme-nordpasdecalais.fr

www.fondation-patrimoine.org

Mouloud YOUSFI, Juin 2014, Carnet de projet de Dunkerque : outil de diffusion auprès du public

Master 1 Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux, Université du Littoral Côte d'Opale

Mots clés : conseil, outil, carnet, projet, ville, carte, reconnaissance, interprétation, schématisation.

Keywords : Advice, tool, pad, project, town, map, gratitude, interpretation, mapping.

Résumé :

Le CAUE du Nord est une structure privée, mais sa mission est publique : elle consiste à conseiller, former et sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire à l'aide d'outils innovants comme S-PASS Territoires, une plate-forme qui permet une mise en commun de toutes les publications des différents CAUE et les partenaires. Son but est de rendre les citoyens acteurs de leur territoire avec une mise en place de ressources architecturales, urbanistiques et paysagères.

La mission de ce stage de trois mois était de comprendre les différents outils mis au point progressivement et utilisés par le CAUE du Nord dans la transmission d'information, de se concentrer sur l'outil Carnet et le superposer sur la ville de Dunkerque pour interpréter au mieux les projets urbains et les perspectives de développement de la capitale de la Flandre Maritime.

Ce rapport expose les différents outils conçus par le CAUE du Nord pour comprendre, agir et transmettre son savoir faire sur le territoire, ainsi une analyse thématique des projets qui se font sur le territoire Dunkerquois.

Abstract :

The CAUE of the northeast a private structure, but its mission is public : it comprises to advise to train and to make sensitive the peoples and the actors of the territory by means of tools innovative as PASS Territories, a platform which allows a pooling of all the publications of the various CAUE's and the partners, its purpose is to return the citizens actors of their territory with an implementation of the architecture, urbanism and landscape resources.

The mission of this internship of three months is to understand various tools developed gradually and used by the CAUE of the North in the transmission of information and and to concentrate on the tool Pad, the superimposed on the city of Dunkirk to interpret at best the urban projects and the perspectives of development in the capital Maritime Flanders.

This report exposes the various tools designed by the CAUE of the North to understand, act and pass on its knowledge on the territory, so a thematic analysis of the projects which are made on the territory Dunkerquois

